

Rejoins la caravane

Shaykh 'Abd Allah 'Azzâm

RÂYAH PUBLICATIONS



Préface de Râyah Publications

Louange à Allah, Seigneur des mondes, que les éloges et le salut d'Allah soient sur notre Prophète, sur sa famille et ses Compagnons.

Nous vous présentons la traduction du livre « Rejoins la caravane » (*Ilhaq bil-Qâfilah*) du Shaykh ‘Abd Allah ‘Azzâm, qu'Allah lui fasse miséricorde. Bien qu'il fut écrit dans les années 80 et qu'il traite spécifiquement de l'Afghanistan, ce livre regorge d'enseignements et de savoir qui seront profitables à tous les Musulmans d'aujourd'hui.

La traduction de l'arabe au français n'étant pas une science exacte, nous avons fait tout notre possible pour rester fidèle au texte d'origine. Néanmoins, la perfection n'appartient qu'à Allah, et si nous avons fait une quelconque erreur nous demandons à Allah de nous pardonner, et invitons le lecteur à la signaler.

Nous recommandons à tous les Musulmans d'apprendre l'arabe afin de parfaire leurs connaissances dans la science islamique, car l'apprentissage de l'arabe est une obligation pour quiconque en a la possibilité.

Nous demandons à Allah qu'Il nous pardonne nos péchés, qu'Il nous raffermisse dans la vérité et dans l'accomplissement des bonnes œuvres.

Louange à Allah, Seigneur des mondes, et que les éloges et le salut d'Allah soient sur notre Prophète, sur sa famille et ses Compagnons.

Transcription						Voyelles longues	
ء	’	ز	z	ق	q	ا ى	â
ب	b	س	s	ك	k	ي	î
ت	t	ش	sh	ل	l	و	û
ث	th	ص	s	م	m		
ج	dj	ض	d	ن	n		
ح	h	ط	t	و	w		
خ	kh	ظ	zh	ة / هـ	h		
د	d	ع	‘	ي	y		
ذ	dh	غ	gh				
ر	r	ف	f				

Préface de la première édition

Louange à Allah, Seigneur des mondes, et que les éloges et le salut d'Allah soient sur le plus noble des Messagers.

Voici une petite épître que j'ai écrit à l'intention de ceux qui brûlent de désir d'accomplir le djihad et convoitent le martyr sur le sentier d'Allah. Celle-ci est composée de deux parties :

Première partie : les raisons du djihad

Deuxième partie : ô Islam !

Puis d'une conclusion, et de quelques remarques.

Nous espérons qu'Allah fasse que cette épître soit utile, qu'Il nous rende meilleur et rende meilleur [les autres] par notre intermédiaire. Il est l'Audient, Celui qui est proche et qui répond [aux invocations].

Je l'ai rédigé en réponse aux nombreuses lettres qui m'ont été adressées, me demandant conseil pour venir en Afghanistan :

فحي على جنات عدن فإنها ... منازلك الأُولى وفيها المخيـم

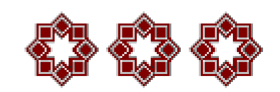
ولكننا سبي العدو، فهل ترى ... نعود إلى أوطاننا ونسلم

Accours aux jardins d'Eden, *Car ils furent ta première demeure, dans laquelle nous campions*

Mais, captifs de l'ennemi, penses-tu *Que nous rentrerons dans notre pays et serons saufs*

L'humble serviteur d'Allah, ‘Abd Allah ‘Azzâm

17 Sha‘bân 1407 H. / 15 Avril 1987



Première partie

Les raisons du djihad

Louange à Allah, nous Le louons, nous implorons Son secours et Son pardon. Nous cherchons refuge auprès Allah contre le mal de nos âmes et les méfaits de nos actes. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a pas de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah Seul, sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Son Messager.

Ô Allah ! Rien n'est aisé sauf si Tu le rends aisé, et c'est Toi qui rends la tristesse facile quand Tu le veux.

Quiconque observe la situation des Musulmans aujourd'hui, verra que leur plus grand malheur est d'avoir abandonné le djihad *par amour de ce bas monde et aversion de la mort*[1]. C'est la raison pour laquelle les tyrans les oppriment dans tous les domaines et sur toutes les terres, car les mécréants ne redoutent que l'affrontement :

فَقَاتِلْ فِي سَبِيلِ اللّهِ لاَ تُكَلَّفُ إِلاَّ نَفْسَكَ وَحَرِّضِ الْمُؤْمِنِينَ عَسَى اللّهُ أَن يَكُفَّ بَأْسَ الَّذِينَ كَفَرُواْ وَاللّهُ أَشَدُّ بَأْسًا وَأَشَدُّ تَنكِيلاً

« ***Combats donc dans le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi même, et incite les croyants (au combat) Allah arrêtera la violence des mécréants. Allah est plus redoutable en force et plus sévère en punition.*** »[2]

Nous appelons donc les Musulmans et les encourageons à venir combattre, pour de nombreuses raisons dont les principales sont :

1. Afin que la mécréance ne règne pas

2. Parce que les vrais hommes sont rares

3. Par crainte du feu de l'Enfer

4. Afin d'accomplir l'obligation du djihad et de répondre à l'appel du Seigneur

5. Afin de suivre l'exemple des pieux Prédécesseurs (*As-Salaf*)

6. Afin d'établir une base solide qui sera le point de départ pour l'expansion de l'Islam

7. Afin de défendre les opprimés sur terre

8. Par désir du martyr

1 Hadith rapporté par Ahmad et Abû Dâwud. Voir *Silsilah Al-Ahâdîth As-Sahîhah* (hadith n° 958). [NdT]

2 Sourate ***An-Nisâ'***, v. 84.

1 - Afin que la mécréance ne règne pas

Il est dit dans le noble verset :

وَقَاتِلُوهُمْ حَتَّى لاَ تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ الدِّينُ كُلُّهُ لِلّه فَإِنِ انتَهَوْاْ فَإِنَّ اللّهَ بِمَا يَعْمَلُونَ بَصِيرٌ

« Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus de fitnah, et que la religion soit entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils font. »[1]

Donc si le combat cesse, la mécréance régnera et la *fitnah*, qui est l'association (*Ash-Shirk*), se répandra.

2- Les vrais hommes sont rares

La crise du monde islamique est son manque d'hommes capables d'assumer le fardeau de la responsabilité et de l'intégrité, comme cela est rapporté dans *Sahîh Muslim* : *« Les hommes sont comme les chameaux ; sur une centaine, tu ne trouveras pas une seule monture (Râhilatah).»*[2]

Ce qui signifie que sur une centaine chameaux, tu n'en trouveras pas un seul capable de te transporter lors de ton voyage. Il a été rapporté que ‘Umar Ibn Al-Khattâb a dit à l'élite de ses Compagnons : « Faites un souhait ! » Chacun d'entre-eux souhaita alors une chose, puis dirent à leur tour : « Ô Commandeur des croyants, fais un souhait ! » ‘Umar dit alors : « Je souhaite voir cette maison pleine d'homme comme Abû ‘Ubaydah. »

Les hommes qui ont du savoir sont peu nombreux, et ceux qui agissent encore moins. Ceux qui accomplissent le djihad sont plus rares encore et plus étranger, et ceux qui patientent sur cette voie sont trop peu pour être mentionnés.

J'ai observé une fois un groupe de récitation du Coran de jeunes arabes venus sur la terre de l'honneur et de la gloire, c'est-à-dire l'Afghanistan :

والعز في صهوات المجد مركبه	والمجد ينتجه الإسراء والسهر
Et la gloire résulte des voyages nocturnes et des gardes	*L'honneur chevauche les coursiers de la gloire*

Je disais donc, j'ai observé les visages de ces jeunes pour voir lequel d'entre-eux était le

1 Sourate ***Al-Anfâl***, v. 39.

2 Cela signifie qu'une personne qui se détache de ce bas monde et qui désire l'au-delà est aussi rare qu'une monture (*Ar-Râhilah*) parmi les chameaux. Une monture (*Ar-Râhilah*) est un chameau robuste pour les voyages et pour transporter des charges, de bonne constitution et très convoité. Ce terme désigne aussi bien un mâle qu'une femelle. Le « *h* » à la fin du mot « *Râhilatah* » sert à exagérer le propos, comme une hyperbole.
Sahîh Muslim, Livre des mérites des Compagnons, chapitre : De la parole du Prophète ﷺ : *Les gens sont comme des chameaux*, hadith n°2547. [NdT]

plus compétent dans les règles de récitation, afin de lui confier la direction du groupe, mais je n'en ai pas trouvé un seul. J'aurai été en droit de dire : « Notre peuple n'a pas été juste avec nous », qui fut la parole du Prophète ﷺ lorsque sept jeunes An<u>s</u>âr furent tués sous ses yeux durant la bataille d'U<u>h</u>ud.

Nous, nous disons que nos frères savants et nos prédicateurs mûrs ne nous ont pas rejoint, certains d'entre-eux ayant même conseillé à ceux qui voulaient venir de rester dans leur pays et ce, bien que ces savants ne peuvent prononcer un seul mot sur l'injustice des tyrans et le despotisme des dictateur ! Certains délivrent même des décrets religieux (*fatwâ*) sans savoir, en disant : « Les Afghans ont besoin d'argent et pas d'hommes ! » Quant à moi, du fait de ma présence quotidienne pour ce djihad, j'ai constaté que les Afghans ont un besoin urgent d'argent, mais plus encore d'hommes et encore plus de prédicateurs... J'atteste de cela tandis que je vis ma huitième année parmi les combattants.

Si vous avez le moindre doute sur ce que je dis alors venez, nous traverserons l'Afghanistan et vous verrez un front entier dans lequel personne n'est compétent dans la lecture du Coran. Ensuite, vous me suivrez vers un autre front et vous vous rendrez compte que personne dans celui-ci ne sait comment accomplir la prière funéraire, ce qui les oblige à transporter leurs martyrs (car selon l'École Hanafite, on doit prier sur le martyr) sur de longues distances afin de trouver quelqu'un qui sache le faire.

Quant aux règles juridique du djihad, comme la répartition du butin et le traitement des prisonniers, elles sont ignorés sur de nombreux fronts, ce qui les force à les emmener là où se trouve un ou plusieurs savants afin qu'ils donnent leur avis d'après la Loi Islamique. Vous toucherez du doigt le besoin urgent de prédicateurs, d'imams, de récitateur du Coran et de savants, en constatant les traces profondes qu'ont laissé de jeunes Arabes à la culture élémentaire, n'ayant parfois même pas dépassé les études secondaires. Citons, à titre d'exemple mais pas à titre exhaustif, les frères ‘Abd Allah Anas, Abû Dadjânah, Abû ‘Â<u>s</u>im, Tâhir, et de nombreux autres. Si je devais vous parler d'Abû Shu‘ayb, l'Arabe illettré, et des impressions qu'il a laissé derrière lui dans toute la province de Baghlân, vous seriez stupéfaits, sans voix et dans un émerveillement sans fin.

Nous avons espoir pour les frères qui n'ont pas pu s'échapper de la prison des pratiques communautaires, qui n'ont pas vidé leur tête de l'accumulation des coutumes et qui n'ont pas jeter par dessus leur épaule les traditions des générations vaincues sous la pression de la cruelle réalité, devant l'offensive Occidentale perfide et malveillante. Je dis à ces frères que si eux ne nous rejoignent pas, alors qu'au moins ils exhortent ceux dont l'esprit papillonne au dessus de la terre du djihad à la rejoindre avec leur corps.

Nous avons demandé au juge Mazhlûm, l'un des membres du groupe d'A<u>h</u>mad Shâh Mas‘ûd – le plus brillant commandant en Afghanistan, sans conteste[1] – : « Parler-nous d'Abû ‘Â<u>s</u>im, le récitateur du Coran qui est mort en martyr – si Allah le veut – parmi vous à Andrâb. » Il nous dit : « Je n'ai jamais vu quelqu'un avec autant de prestance, de personnalité, de douceur et d'apaisement. Aucun de nous n'osait parler en sa présence,

1 Ceci avant son soulèvement contre l'Émirat Islamique instauré par les Talibans, pour le replacer par un état laïque, après la mort du Shaykh ‘Abd Allah ‘Azzâm. [NdT]

étendre ses jambes ou se laisser aller à plaisanter ou à rire. » Que dirais-tu alors, mon frère, si je t'apprenais qu'Abû ‘Âsim n'avait qu'un diplôme de l'enseignement secondaire, qu'il n'avait pas plus de vingt-trois ans mais qu'il avait entièrement mémorisé le Coran ?!

C'est pourquoi l'heure des vrais hommes à sonné, et le temps n'est plus aux mots mais à l'action.

فدع عنك نهبا صحيحا في حجراته — وهات حديثا ما حديث الرواحل

Oublie le pillage des appartements — *Et parle plutôt des montures*[1]

Les Musulmans sont atteint par des choses terribles et des événements tragiques, alors cessez de parler de nourriture et de styles de discours, et parlez moi de cette affaire importante et de ce que les Musulmans ont préparé pour la régler.

أمور لو تأملهن طفل — لظهرت في عوارضه المشيب

Affaires qui, si elles devaient être examiner par un enfant — *L'apparence du rejeton deviendrait celle d'un vieillard*

3- La crainte du feu de l'Enfer

Allah ﷻ dit :

إِلاَّ تَنفِرُواْ يُعَذِّبْكُمْ عَذَابًا أَلِيمًا وَيَسْتَبْدِلْ قَوْمًا غَيْرَكُمْ وَلاَ تَضُرُّوهُ شَيْئًا وَاللّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

« Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent . »[2]

Ibn Al-‘Arabî[3] a dit : « Le châtiment douloureux est, dans ce bas monde, d'être vaincu par l'ennemi, et dans l'au-delà, le feu de l'Enfer. »[4]

Al-Qurtubî a dit : « On dit que ce verset signifie l'obligation de se mobiliser [pour le djihad] en cas de besoin, lors de l'apparition des mécréants et lorsqu'ils intensifient leur agression. »

1 Ces vers sont d'Imru' Al-Qays et signifient littéralement : Arrête de parler des chambres dont les affaires ont été volées et parle moi du troupeau de chameaux vigoureux dont nos vies dépendent. C'est une métaphore que l'on dit sur celui qui parle des choses insignifiantes et laisse de côté les choses importantes.

2 Sourate ***At-Tawbah***, v. 39.

3 Il s'agit du grand juriste (*Faqîh*) Malikite et pas du soufi Ibn ‘Arabî. [NdT]

4 *Tafsîr Al-Qurtubî*, t. 8, p. 142.

Allah ﷻ dit :

إِنَّ الَّذِينَ تَوَفَّاهُمُ الْمَلآئِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمْ قَالُواْ كُنَّا مُسْتَضْعَفِينَ فِي الأَرْضِ قَالْوَاْ أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ اللّهِ وَاسِعَةً فَتُهَاجِرُواْ فِيهَا فَأُوْلَئِكَ مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَسَاءتْ مَصِيرًا إِلاَّ الْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاء وَالْوِلْدَانِ لاَ يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلاَ يَهْتَدُونَ سَبِيلاً فَأُوْلَئِكَ عَسَى اللّهُ أَن يَعْفُوَ عَنْهُمْ وَكَانَ اللّهُ عَفُوًّا غَفُورًا

« Ceux qui ont fait du tort à eux mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant : « Où en étiez-vous ? » (à propos de votre religion) - « Nous étions impuissants sur Terre », dirent-ils. Alors les Anges diront : « La Terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ? » Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! À l'exception des impuissants : hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie : À ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur. »[1]

Al-Bukhârî rapporte d'après 'Ikrimah ؓ : *« Ibn 'Abbâs m'a dit qu'il y avait quelques Musulmans qui étaient parmi les associateurs, afin de grossir leurs nombres, à l'époque du Messager d'Allah ﷺ, et qu'il arrivait qu'une flèche [de l'armée musulmane] touche l'un d'entre-eux et le tue ou qu'un Musulman frappe de son épée l'un d'entre-eux et le tue. Allah ﷻ révéla alors :*

إِنَّ الَّذِينَ تَوَفَّاهُمُ الْمَلآئِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ

« Ceux qui ont été injuste envers eux-même, les Anges enlèveront leurs âmes... »[2] »

Les croyants de la Mecque étaient attachés à leur religion mais n'avaient pas émigré, et le jour de la bataille de Badr, ils partirent au combat avec les mécréants par intimidation et par crainte de ces derniers, ce qui fit grossir leurs rangs. Certains d'entre-eux furent tués lors de la bataille. Donc si d'après la narration d'Al-Bukhârî ces croyants de la Mecque méritent l'Enfer, que dire alors des millions de Musulmans qui sont persécutés et qui vivent comme des bêtes ? Ils ne peuvent répliquer aux atteintes à leur honneur, à leur sang ou à leurs biens, et ne sont même pas libre de laisser pousser leur barbe, car c'est une preuve manifeste de leur appartenance à l'Islam. Ils ne peuvent non plus décider de la manière dont leur femmes s'habillent, ni allonger leurs vêtements conformément à la Législation islamique, car c'est un crime pour lequel il seraient saisis par le toupet et les pieds. Ils ne peuvent non plus enseigner le Coran à trois jeunes Musulmans dans la maison d'Allah (mosquée), car c'est un rassemblement illégal selon la loi de la *Djâhiliyyah*[3]. Ils ne peuvent non plus, dans certains pays dit « islamiques », couvrir les cheveux de leur femmes, ou empêcher les agents des services de renseignements d'emmener leur fille au

1 Sourate ***An-Nisâ'***, v. 97-99.
2 Sourate ***An-Nisâ'***, v. 97.
3 Époque antéislamique durant laquelle des lois païennes s'appliquaient. [NdT]

milieu de la nuit, dans le noir complet et dans l'endroit de leur choix ! Peut-il refuser l'ordre émis par le *Ṯâghût*[1], auquel on présente cet individu en sacrifice bon marché sur l'autel des désirs de ce tyran ?!

Ces millions de Musulmans ne vivent-ils pas humiliés, écrasés et affaiblis, et n'auront-ils pas été injustes envers eux-mêmes lorsque les Anges enlèveront leurs âmes ? Quelle sera alors leur réponse lorsque les Anges leur demanderont : « Où en étiez-vous à propos de votre religion ? » ? Ne diront-ils pas : « Nous étions impuissants sur Terre. » ?

La faiblesse n'est pas une excuse pour le Seigneur des mondes, mais un crime dont l'auteur mérite l'Enfer. Allah n'excusera que les vieillards, les jeunes enfants et les femmes qui n'ont pas trouvé le moyen de se libérer, qui ne connaissaient pas le chemin pour se rendre jusqu'à la terre de l'honneur et ne pouvaient ni émigrer en terre d'Islam, ni rejoindre la base du djihad.

سأصرف وجهي عن بلاد غدا بها   لساني معقولا وقلبي مقفلا

وأن صريح الحزم والرأي لامرئ   إذا بلغته الشمس أن يتحولا

Je détournerai mon visage d'une terre où	*Ma langue est bâillonnée et mon cœur fermé*
Il est de bonne résolution et de bon sens pour un homme	*De changer d'endroit lorsque, par le soleil, il est brûlé*

Le djihad et l'émigration (*Hidjrah*) pour le djihad sont des éléments fondamentaux qui ne peuvent être séparé de cette religion. Une religion dépourvue de djihad ne peut s'établir sur aucune terre, et sa cime ne peut tenir sur son tronc. La réalité du djihad, partie vitale de cette religion qui a du poids dans la balance du Seigneur des mondes, n'est pas un épisode fortuit de la période durant laquelle le Coran fut révélé, mais une nécessité qui accompagne la caravane que dirige cette religion.

Le professeur Sayyid Quṯb a dit dans l'exégèse de ce verset : « Si le djihad était un épisode fortuit dans la vie de la Communauté musulmane, il n'aurait pas occupé toutes ces parties du Livre d'Allah de cette manière ! il n'aurait également pas occupé toutes ces parties de la Sunnah du Messager d'Allah ﷺ de cette manière. Si le djihad était un phénomène passager, le Messager d'Allah ﷺ n'aurait pas dit à tout Musulman, et ce jusqu'au Jour du Jugement : « *Quiconque meurt sans avoir combattu [pour la cause d'Allah] ni jamais en avoir eu l'intention, meurt avec une caractéristique de l'hypocrisie.* »[2] Allah ﷻ sait bien que c'est une chose que les rois détestent ! Et Il sait que les suppôts du souverain doivent la combattre car c'est une voie autre que la leur, et une méthodologie (*Minhadj*) autre que la leur, et pas seulement à cette époque, mais aujourd'hui, demain, en toute terre et pour toute génération ! Et Allah ﷻ sait que le Mal est prétentieux, et qu'il est impossible qu'il soit juste et qu'il laisse le Bien se développer, quel que soit le chemin pur et conciliant que

1 Le *Ṯâghût* désigne tout ce qui est adoré en dehors d'Allah, et qui agréer cette adoration. Il peut s'agir d'un être vivant, mais aussi un objet inanimé comme un arbre, un rocher...etc [NdT]

2 Rapporté par Muslim, d'après Abû Hurayrah.

celui-ci emprunte, car le simple développement du Bien conduit au péril du Mal, et la simple existence du Vrai entraîne un danger pour le Faux. Le Mal doit donc se tourner vers l'oppression, et le Faux doit se défende en essayant de tuer le Vrai et de l'étouffer par la force ! Ceci n'est ni une circonstance temporaire, ni une situation passagère, mais l'ordre naturel des choses. Par conséquent, le djihad sous toutes ses formes est nécessaire, et il doit commencer dans les consciences, puis se manifester et embrasser le monde réel, actuel et apparent. Et le Bien doit être armé pour se confronter au Mal qui est armé… Et le Vrai doit être préparé pour rencontrer le Faux, protégé par son nombre… autrement, ce serait du suicide, ou une plaisanterie qui ne sied pas aux Croyants. »[1]

أنا لا ألوم المستبدّ إذا تجبر أو تعدّى	فسبيله أن يستبدّ وشأننا أن نستعدا
Je ne blâme pas le tyran lorsqu'il oppresse ou transgresse	*Car sa voie est de tyranniser et à nous de nous préparer*

4- Répondre à l'appel du Seigneur

Allah سبحانه وتعالى dit :

انْفِرُواْ خِفَافًا وَثِقَالاً وَجَاهِدُواْ بِأَمْوَالِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ فِي سَبِيلِ اللّهِ ذَلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ تَعْلَمُونَ

« Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez. »[2]

Al-Qurṯubî a mentionné dix interprétations de l'expression « ***Légers ou lourds*** » dans son *Tafsîr* (t. 8, p. 150) :

1. D'après Ibn ʻAbbâs : jeunes et vieux.

2. D'après Ibn ʻAbbâs et Qatadah : actifs ou inactifs.

3. « ***Léger*** » : riche, et « ***lourd*** » : pauvre, selon Mudjâhid.

4. « ***Léger*** » : jeune, et « ***lourd*** » : vieux, selon Al-H̱asan.

5. Occupés et inoccupés, selon Zayd Ibn ʻAlî et Al-H̱akam Ibn ʻUtaybah.

6. « ***Lourds*** » sont ceux qui ont une famille à charge, et « ***légers*** » sont ceux qui n'ont pas de famille à charge, selon Zayd Ibn Aslam.

7. « ***Lourds*** » sont ceux qui ont un métier qu'il ne veulent pas quitter, et « ***légers*** » sont ceux sans métier, selon Ibn Zayd.

8. « ***Légers*** » : les fantassins, et « ***lourds*** » : les cavaliers, selon Al-Awzâʻî.

1 *Fî Zhilâl Al-Qur'ân*, t. 2, p. 742.
2 Sourate ***At-Tawbah***, v. 41.

9. « ***Légers*** » sont ceux qui s'élancent à la guerre avant les autres, comme l'avant-garde qui est en premières lignes de l'armée.

10. « ***Légers*** » : courageux, et « ***lourds*** » : lâches, selon Al-Naqqâsh.

L'interprétation correcte du verset, selon notre compréhension, est que cet ordre s'adresse à tous les gens, c'est-à-dire : « Lancez-vous au combat, que cette tâche soit légère ou lourde pour vous... On rapporte qu'Ibn Umm Maktûm vint au Messager d'Allah ﷺ, et lui demanda : « Faut-il que je combatte ? » Le Prophète ﷺ répondit : « *Oui* ». Allah ﷻ révéla alors :



« Nul grief n'est à faire à l'aveugle »[1]

Ces paroles ne sont que des exemples pour illustrer les termes « ***lourds*** » et « ***légers*** », et aucun homme sensé ne peut douter que la situation dans laquelle nous vivons en Afghanistan, en Palestine et dans la majeure partie du monde islamique, rentre dans le cadre de ce verset. Les exégètes du Coran (*Al-Mufassirûn*), les savants du hadith (*Al-Muhaddithûn*), les juristes (*Al-Fuqahâ'*) et les savants des fondements (*Al-Usûliyûn*) sont unanimes sur le fait que si l'ennemi pénètre sur une terre islamique, ou sur une terre qui fut islamique, il est obligatoire pour les habitants de ce lieu de l'affronter. S'ils ne le font pas, sont en nombre insuffisant ou paresseux, l'obligation individuelle (*Fard 'Ayn*)[2] s'étend à ceux qui leur sont proches. Si eux-même sont en nombre insuffisant ou ne font rien, alors l'obligation s'étend à ceux qui leur sont proches et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) s'étende à la terre entière. Et personne ne peut y déroger, de la même manière qu'on ne peut abandonner la prière et le jeûne, au point que le fils peut partir en guerre sans l'autorisation de son père, le débiteur sans la permission de son créditeur, la femme sans la permission de son mari, et l'esclave sans la permission de son maître. Et cette obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) reste en vigueur jusqu'à ce que les pays soient purifiés de la souillures des mécréants (néanmoins, le départ en guerre de la femme doit se faire accompagné d'un tuteur (*muharram*)[3]).

Je n'ai trouvé, au cours de mes quelques lectures, aucun livre de jurisprudence (*Fiqh*), d'exégèse (*Tafsîr*) ou de hadith qui dise le contraire, et aucun des Prédécesseurs (*Salaf*) n'a affirmé qu'il s'agit d'une obligation collective (*Fard Kifâyah*)[4], ou que la permission des parents est nécessaire. Le péché ne se détachera pas des cous des Musulmans tant qu'il restera une parcelle de terre (qui fut islamique) aux mains des mécréants, et nul n'est

1 Sourate ***Al-Fath***, v. 17.

2 On dit d'une chose qu'elle est une obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) lorsque celle-ci doit obligatoirement être accomplie par chaque Musulman, comme la prière, le jeûne...etc. Quiconque délaisse une obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) a commis un péché. [NdT]

3 *Muharram* : terme désignant une personne qu'une femme ne peut épouser, comme son père, son frère...etc. [NdT]

4 On dit d'une chose qu'elle est une obligation collective (*Fard Kifâyah*) lorsque celle-ci n'incombe qu'à une partie de la Communauté musulmane, le reste en étant dispensé, comme l'appel à la prière, la prière funéraire...etc. [NdT]

délivré de ce péché sauf celui qui accomplit le djihad.

Donc tout Musulman qui, aujourd'hui, délaisse le djihad, a délaissé une obligation à l’instar de celui qui mange durant le mois de Ramadan sans excuse, ou du riche qui ne s'acquitte pas de la zakat ; abandonner le djihad est même plus grave que cela.

Car comme l'a dit Ibn Taymiyyah : « Rien n'est plus obligatoire, après la foi, que de repousser l'ennemi qui corrompt la religion et ce bas monde. »

Et la vérité claire dont on ne peut s'échapper se trouve dans les mots d'Abu Talhah ; lorsque celui-ci récita ***« Légers ou lourds, lancez-vous au combat »***[1], il dit : « Jeune ou vieux, Allah n'acceptera l'excuse de personne. » Il dit ensuite : « Ô mon fils ! Prépare moi [pour le djihad], prépare moi ! Son fils dit alors : « Qu'Allah te fasse miséricorde ! Tu as combattu aux côtés du Prophète ﷺ jusqu'à ce qu'il meurt, puis aux côtés d'Abu Bakr jusqu'à ce qu'il meurt, puis aux côtés de ‘Umar jusqu'à ce qu'il meurt, alors maintenant nous allons combattre à ta place. » Abu Talhah répondit : « Non, prépare-moi. » Alors il sortit pour le djihad et mourut en mer. On ne trouva une île pour l'enterrer qu'au bout de sept jours et lorsqu'on le mit en terre, son corps n'avait subi aucun changement [de décomposition], qu'Allah l'agréé.

Al-Qurtubî a dit : « Lorsque le djihad est une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*) à cause de la domination de l'ennemi sur un morceau de terre, ou de leur occupation d'une partie d'une terre islamique, il est obligatoire à l'ensemble des habitants de ce pays de s'élancer à la guerre, qu'ils soient légers ou lourds, jeunes ou âgés, chacun selon ses capacités ; celui qui a un père, sans sa permission, comme celui qui n'en a pas. Personne ne peut s'attarder à s'élancer pour se battre ou augmenter le nombre des combattants, même si les habitants de ce pays sont faibles, jusqu'à ce qu'ils sachent qu'ils ont la capacité de résister à l'ennemi et de le repousser. De même, il est obligatoire pour quiconque connaît leur état de faiblesse face à l'ennemi, et sait qu'il peut les rejoindre et les aider, de s'élancer au combat. Les Musulmans sont comme une seule main contre l'ennemi, et lorsque les habitants de la région envahie et occupée par l'ennemi réussissent à le repousser, l'obligation ne s'impose plus aux autres Musulmans. De même, si l'ennemi est près d'une terre d'Islam (*Dâr Al-Islâm*) mais n'y a pas pénétré, il est obligatoire de le combattre, jusqu'à ce que la religion d'Allah soit victorieuse, les vies protégés, les biens préservés et l'ennemi humilié. Il n'y a aucune divergence à ce sujet. »[2]

Combien sont merveilleux les vers du génie de la poésie Al-Dja‘dî qui dit, s'adressant à sa femme qui voulait que celui-ci reste avec sa famille [et n'aille pas au djihad] :

باتت تذكرني بالله قاعدة   والدمع ينهل من شأنيهما سبلا

يا بنة عمي كتاب الله أخرجني   عنكم وهل أمنعن الله ما فعلا

فإن رجعت فرب الناس يرجعني   وإن لحقت بربي فابتغي بدلا

1 Sourate ***At-Tawbah***, v. 41.

2 *Tafsîr Al-Qurtubî*, t. 7, p. 151.

ما كنت أعرج أو أعمى فيعذرني	أو ضارعا من ضنى لم يستطع حولا
Elle a passé la nuit assise, à me rappeler Allah,	*Tandis que les larmes coulaient en abondance,*
Chère cousine, c'est le Livre d'Allah qui m'a appelé à vous quitter,	*Comment pourrais-je donc m'opposer au décret d'Allah*
Si je reviens vers vous, c'est que le Seigneur l'aura voulu,	*Et si je rejoins mon seigneur, je n'accepterai pas de substitut*
Je ne suis ni infirme ni aveugle de sorte qu'Il puisse m'excuser,	*Ni affaibli d'une maladie qui m'empêcherait de rentrer*

5. Suivre les pieux Prédécesseurs (*Salaf*)

Le djihad était un art de vivre pour les Pieux Prédécesseurs (*As-Salaf As-Sâlih*), et le Prophète ﷺ était le maître des combattants et un modèle pour les jeunes bénis. Lorsque le combat faisait rage, ils se protégeaient auprès du Messager d'Allah ﷺ qui était au plus près de l'ennemi. Le Messager d'Allah ﷺ participa à vingt-sept expéditions militaires et combattit dans neuf d'entre-elles : Badr, Uhud, Al-Muraysî', Al-Khandaq, Qurayzhah, Khaybar, la conquête de la Mecque, Hunayn et Tâ'if. Ceci d'après ce qui a été dit : « La Mecque fut conquise par la force. Il envoya quarante sept escouades, et on dit qu'il combattit lui-même les Banu An-Nadîr. »[1]

Cela signifie que le Messager d'Allah ﷺ sortait en expédition ou envoyait une escouade au moins tous les deux mois.

Les vertueux Compagnons ont continué sur la voie du Noble Prophète, car le Noble Coran a apporté à cette génération une éducation djihadique. Il les a protégé de l'enlisement dans ce bas monde, comme l'un de nous protège sa blessure de l'eau.

Aslam Abû 'Imrân a dit : « Lors de la bataille de Constantinople, un homme parmi les Émigrants (*Muhâdjirîn*) attaqua le rang ennemi jusqu'à y pénétrer ; Abû Ayyûb Al-Ansârî était avec nous. Des gens dirent alors : « Il s'est jeté dans sa propre destruction. » Ce à quoi Abû Ayyûb répondit : « Nous en savons plus sur ce verset car il fut révélé pour nous. Nous avons accompagné le Messager d'Allah ﷺ, avons été témoins d'événements avec lui et l'avons assisté. Ensuite, lorsque l'Islam s'est propagé et a dominé, un groupe de Ansâr se réunir et dirent : « Allah nous a honoré par la compagnie de Son Prophète ﷺ, jusqu'à ce que l'Islam se soit répandu et que ses adeptes deviennent nombreux. Nous l'avons préféré à nos propres familles, nos biens et nos enfants, mais maintenant que la guerre est finie, nous allons retourner à nos familles et à nos enfants, et rester avec eux. Allah révéla alors le verset :

وَأَنْفِقُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَلَا تُلْقُوا بِأَيْدِيكُمْ إِلَى التَّهْلُكَةِ

« Et dépensez dans le sentier d'Allah. Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la

1 *Nihâyah Al-Muhtâdj*, t. 8, p. 16.

destruction. »[1] »[2]

La destruction désigne donc le fait de rester auprès de sa famille et de ses biens, et d'abandonner le djihad.

‘Ikrimah a rapporté à propos de Damrah Ibn Al-‘Ays, qui était malade et comptait parmi les Musulmans faibles de la Mecque, que lorsqu'il entendit ce qu'Allah révéla à propos de l'émigration (*Hidjrah*), il dit : « Emmenez-moi ! » On apporta alors un matelas sur lequel il fut placé, puis on l'emmena. Il mourut en chemin à Tan‘îm, à six kilomètres de la Mecque.[3]

At-Tabarî a rapporté qu'on vit Al-Miqdâd Ibn Al-Aswad à un comptoir de change d'argent à Hums. Il débordait du comptoir à cause de sa corpulence, et tandis qu'il se préparait pour l'expédition militaire, on lui dit : « Allah t'a excusé [de ne pas participer au djihad]. » il répondit alors : « La sourate de l'Expédition[4] nous ait parvenu : ***« Légers ou lourds, lancez-vous au combat »***[5] »

Az-Zuhrî a dit : « Sa‘îd Ibn Al-Musayyib partit en expédition militaire alors qu'il ne voyait que d'un œil. On lui dit alors : « Tu es invalide », mais il répondit : « Allah a ordonné au léger et au lourd de se mobiliser pour le combat. Et si je ne peux pas combattre, j'augmenterai au moins votre nombre et je protégerai vos biens. »

Il a été rapporté que des gens ont vu lors des batailles du Shâm[6], un homme dont les globes des yeux sortaient de leur orbite à cause de son âge très avancé. On lui dit alors : « Ô mon oncle, Allah t'a dispensé [d'accomplir le djihad]. » Mais l'homme répondit : « Ô mon neveu, il nous a été ordonné de nous élancer pour le djihad, qu'on soit légers ou lourds. »[7]

De même, il y eut Ibrâhîm Ibn Adham qui dit, lorsqu'il s'aperçut qu'il allait mourir : « Tendez une corde à mon arc. » Il mourut alors en le tenant entre ses mains, et fut enterré sur une île Byzantine.[8]

Il y eut aussi ‘Abd Allah Ibn Al-Mubârak, qui traversait une route de deux milles six cents kilomètres, à pied ou sur sa monture, afin de combattre dans le sentier d'Allah dans les avant-postes musulmans.[9]

Ainsi que Zuhayr Ibn Qumayr Al-Marûzî qui dit : « J'ai souhaité pouvoir manger de la viande durant quarante ans, mais je n'en ai mangé que lorsque je suis entré en territoire Byzantin, grâce au butin pris aux Byzantins. »[10]

---

1 Sourate ***Al-Baqarah***, v. 195.
2 Rapporté par Al-Hâkim dans *Al-Mustadrak*, t. 2, p. 275. Il le jugea authentique et Adh-Dhahabî l'agréa.
3 Al-Qurtubî, 249.
4 L'un des noms de la Sourate At-Tawbah. [NdT]
5 Sourate ***At-Tawbah***, v. 41.
6 Le Shâm est la région regroupant la Palestine, le Liban, la Syrie, la Jordanie et une partie de la Turquie. [NdT]
7 *Tafsîr Al-Qurtubî*, t. 18, p. 151.
8 *Târîkh Dimashq* d'Ibn ‘Asâkir t. 2, p. 1790.
9 *‘Abd Allah Ibn Al-Mubârak*, docteur Al-Muhtasib.
10 *Tartîb Al-Madârik* d'Al-Qâdî ‘Ayyâd, t. 3, p. 249.

Ainsi que le juge de Kûfah ‘Urwah Ibn Al-Ja‘d, qui avait dans sa demeure soixante-dix chevaux destinés au djihad.[1]

Ainsi que Muhammad Ibn Wâsi‘, qui fut savant du hadith (*Muhaddith*), combattant et garde en avant-poste (*Ribât*). Le commandant Qutaybah Ibn Muslim Al-Bâhilî dit à son sujet : « Le doigt de Muhammad Ibn Wâsi‘ pointé vers le ciel lors de la bataille m'est préférable à cent milles épées de renommé et à cent milles jeunes combattants robustes. »[2]

Ainsi qu'Ahmad Ibn Ishâq As-Salumî qui a dit : « Je sais avec certitude que j'ai tué mille Turcs avec mon épée, et si ce n'était pas une innovation (*bid‘ah*), j'aurais ordonné qu'on l'enterre avec moi. »[3]

Ainsi qu'Abû ‘Abd Allah Ibn Qâdûs qui avait tué tellement de Chrétiens en Andalousie que lorsqu'un Chrétien essayait d'abreuver son cheval et que celui-ci refusait de s'approcher de l'eau, il lui disait : « Quel est ton problème ! Tu as vu Ibn Qâdûs dans l'eau ? »[4]

Ainsi que Badr Ibn ‘Ammâr qui tua un lion avec son fouet. Al-Mutanabbî lui rendit hommage dans ces vers :

أمعفر الليث الهزبر بسوطه   لمن أدخرت الصارم المصقولا

S'il a couvert de poussière le lion avec son fouet
À qui est destinée l'épée aiguisée ?

Il y eut aussi ‘Umar Al-Mukhtâr, au sujet duquel le général italien Graziani a dit : « Il prit part à deux cents soixante-trois batailles contre nos forces en vingt mois, et le nombre total de batailles auxquelles il participa atteignit les mille. »

Ainsi que Shaykh Muhammad Farghalî. À Ismaïlia, les Anglais déclaraient l'état d'urgence dans leurs casernes chaque fois que Farghalî entrait dans la ville, et offrirent une récompense de cinq milles livres (£) pour celui qui le livrerait mort ou vif. Ainsi que Yûsuf Tala‘at, surnommé « le boucher des Anglais » à cause du grand nombre d'entre eux qu'il tua au Canal de Suez. Djamâl ‘Abd Al-Nâsir les exécuta tous les deux, afin de plaire à ses maîtres Américains.

Muhammad Bânâ, un des lieutenants d'Ahmad Shâh Mas‘ûd, m'a dit que lui et ses hommes avaient détruit quatre cents véhicules blindés sur l'autoroute de Salang. Les Russes le surnommait « le général ». Il fit un butin de deux cents Kalakovs et de deux cents Kalashnikovs. Il me dit aussi qu'il détruisit cent cinquante véhicules blindés en une seule opération.

1 *Tahdhîb Al-Asmâ' wa Al-Lughât*, t. 1, p. 231.
2 *Al-Mashûq fî Al-Djihâd*, p.66.
3 *Tahdhîb At-Tahdhîb* d'Ibn Hadjar, t.1, p. 14.
4 *Al-Mashûq fî Al-Djihâd*.

6. Établir une base solide, point de départ de la terre d'Islam (*Dâr Al-Islâm*)

Établir une société musulmane sur un territoire est une nécessité pour les Musulmans, comme le sont l'eau et l'air. Et ce territoire n'existera que grâce à un mouvement islamique organisé qui s'engagera dans le djihad de manière concrète et symbolique, et qui fait du combat sa texture et son vêtement.

Le mouvement islamique ne sera capable d'établir la société musulmane que grâce à un djihad global de l'ensemble du peuple, dont le mouvement islamique sera le cœur battant et l'esprit pensant. Il sera pareil à la petite étincelle qui fait exploser un grand baril de poudre, libérant ainsi les capacités cachées de la Communauté et les sources de bien qu'elle retient dans son tréfonds.

Les Compagnons du Prophète ﷺ n'étaient qu'une poignée dans l'ensemble des Musulmans qui renversèrent le trône de Chosroès et qui ternirent la gloire d'Héraclius[1].

De même que les tribus qui avaient apostasié de l'Islam sous le califat d'Abû Bakr As-Siddîq, que ‘Umar Ibn Al-Khattâb envoya au combat contre les Perses, après qu'elles se soient repenties. Ainsi que Talhah Ibn Khuwaylid Al-Asadî, qui avait auparavant prétendu être prophète et qui devint par la suite l'un des héros de la bataille d'Al-Qâdisiyyah. Celui-ci fût choisit par Sa‘d Ibn Abû Waqqas pour récupérer des informations chez les Perses, où il fit preuve d'un grand courage.

Quant à la poignée d'officiers qui pensent pouvoir établir seuls une société musulmane, c'est une illusion et une utopie qui risque de répéter une fois de plus la tragédie que vécut le mouvement islamique sous Djamâl ‘Abd An-Nâsir.

Le mouvement djihadique populaire, avec son long chemin à parcourir, l'amertume des épreuves, l'ampleur des sacrifices et l'importance des pertes, purifiera les âmes afin qu'elles s'élèvent au-dessus de la réalité du monde déclinant. Les intérêts importants prendront le dessus sur les conflits médiocres au sujet de l'argent, les désirs à court terme et les futilités éphémères. Les haines s'effaceront, les âmes se poliront, et la caravane remontera de la vallée déclinante vers le sommet élevé, loin des marais putréfiés et des combats en forêt.

Tout le long du chemin du djihad, les meneurs se distinguent, les aptitudes apparaissent à travers le don et le sacrifice, et les hommes sont mis en avant par leur courage et leurs efforts.

ولا تحسبن المجد زقاً وقينةً فما المجد إلا السيف والفتكة البكر

Ne pensez pas que la gloire s'obtienne avec une outre ou une servante

La gloire ne vient que par la guerre et la lutte primaire

Lorsque les questions importantes sont les seules préoccupations, les âmes s'élèvent au-

1 Chosroès était le roi des Perses et Héraclius le roi des Byzantins. [NdT]

dessus des futilités, et les choses importantes deviennent l'objectif des cœurs et l'espoir des peuples.

إذا غامَرْتَ في شَرَفٍ مَرُومِ ... فَلا تَقنَعْ بما دونَ النّجومِ
فطَعْمُ المَوْتِ في أمْرٍ حَقِيرٍ ... كطَعْمِ المَوْتِ في أمْرٍ عَظيمِ
ستَبكي شَجوهَا فَرَسي ومُهري ... صَفائحُ دَمْعُها ماءُ الجُسُومِ

Quand tu prends un risque pour une noble entreprise
Ne te contente pas de viser au dessous des étoiles
Le goût de la mort pour une cause vil
est comme le goût de la mort pour une grande cause
Ma jument et ma chamelle pleureront de tristesse
Leurs larmes videront leur corps de leur eau

La nature des sociétés est exactement la même que celle de l'eau. Dans une eau stagnante, les algues et les moisissures flottent à la surface, alors qu'une eau qui coule ne portera pas de moisissure à sa surface. De même, les dirigeants dans les sociétés stagnantes ne peuvent être à la mesure de la responsabilité, car il ne se sont pas distingués par le mouvement, le sacrifice, l'effort et le don. Ainsi, Abû Bakr, ‘Umar, ‘Uthmân et ‘Alî ne se sont distingués que grâce à des actes éminents et des sacrifices considérables. C'est pour cette raison qu'Abû Bakr n'a pas eu besoin de campagne électorale pour que la Communauté soit unanime pour le désigner comme Calife. En effet, lorsque le Messager d'Allah ﷺ rendit l'âme pour rejoindre la compagnie sublime (*Ar-Rafîq Al-A'lâ*) au Paradis, tous les yeux se sont tournés vers la cour et n'ont trouvé personne meilleur qu'Abû Bakr.

La communauté qui accomplit le djihad paye un prix élevé et récoltera un fruit mûr. Il n'est pas facile de perdre quelque chose qui a été gagnée par la sueur et le sang. Alors que ceux qui s'installent sur les poitrines de gens grâce à la première annonce d'un coup d'état militaire fabriqué dans les coulisses d'une ambassade, peuvent facilement tout perdre.

ومن أخذ البلاد بغير حرب ... يهون عليه تسليم البلاد

Celui qui prend une terre sans guerre
Il lui est facile de livrer cette terre

La Communauté du djihad, menée par des personnes extraordinaires qui ont émergé grâce au long mouvement djihadique, ne peut pas perdre facilement son commandement ni être facilement renversée. De même, il n'est pas facile pour ses ennemis de lui faire douter des exploits militaires de ses héros. Le long mouvement djihadique donne le sentiment, à tous les individus de la Communauté, qu'ils ont payé le prix et ont participé au sacrifice pour établir la société islamique ; ils seront les gardiens dignes de confiance de cette jeune société, dont les affres de la naissance auront été endurées par l'ensemble de la

Communauté.

La société islamique doit naître, mais il n'y a pas de naissance sans douleur, et il n'y a pas de douleur sans peine.

7. Protéger ceux qui sont opprimés sur la terre

Protéger les faibles sur la terre et faire tomber les injustices qui pèsent sur eux comptent parmi les raison du djihad islamique.

وَمَا لَكُمْ لاَ تُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللّهِ وَالْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاء وَالْوِلْدَانِ الَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَـذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمِ أَهْلُهَا وَاجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ وَلِيًّا وَاجْعَل لَّنَا مِن لَّدُنكَ نَصِيرًا

« Et qu'avez vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah, et pour la cause des faibles : hommes, femmes et enfants qui disent : « Seigneur ! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes, et assigne-nous de Ta part un allié, et assigne-nous de Ta part un secoureur. »[1]

C'est-à-dire : qu'avez vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah et dans le sentier des faibles.

كيف القرار وكيف يهدأ مسلم	والمسلمات مع العدو المعتدي
Comment le Musulman peut être passif et calme	*Alors que les Musulmanes sont entre les mains de l'ennemi transgresseur*

Les juristes (*Fuqahâ'*) sont unanimes pour dire que le djihad devient une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*), avec son corps et ses biens, si une femme Musulmane est captive de l'ennemi. Et dans *Al-Bazzâziyyah*, il est dit que si une femme Musulmane est capturée en Orient, il devient obligatoire aux gens de l'Occident d'aller la délivrer.

فليتهمو إذ لم يذودوا حمية	عن الدين ضنوا غيرة بالمحارم
وإن زهدوا في الأجر إذ حمس الوغى	فهلا أتوه رغبة في المغانم
Je souhaite, même s'ils ne protègent pas la religion	*Qu'au moins ils se battent pour défendre l'honneur des femmes*
Même s'ils ne sont pas intéressés par la récompense du djihad	*Ils pourraient, au moins, venir et combattre pour gagner le butin*

1 Sourate ***An-Nisâ'***, v. 75.

Une fois, j'étais avec Hikmatyâr à Logar (une province d'Afghanistan) alors qu'il frappait sévèrement le siège de la province. Les enfants de la province criaient de joie et les langues des femmes invoquaient Allah en sa faveur.

أتسبى المسلمات بكل ثغر	وعيش المسلمين إذن يطيب
أما لله والإسلام حق	يدافع عنه شبان وشيب
Va-t-on capturer les Musulmanes en tout pays ?	*Et les vies des Musulmans deviendront-elles alors confortables ?*
Est-ce qu'Allah et l'Islam n'ont aucun droit	*Que les jeunes et les vieux défendraient ?*

L'Islam est venu pour établir la justice sur terre :

لَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلَنَا بِالْبَيِّنَاتِ وَأَنزَلْنَا مَعَهُمُ الْكِتَابَ وَالْمِيزَانَ لِيَقُومَ النَّاسُ بِالْقِسْطِ

« Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice. »[1]

8. Pour goûter au martyr et atteindre les plus hauts degrés du Paradis

L'Imam A<u>h</u>mad et At-Tirmidhî rapportent un hadith authentique *Marfû'*[2], d'après Al-Miqdâm Ibn Ma'd : « *Le martyr a sept privilèges de la part d'Allah : il est pardonné de ses péchés dès que tombe la première goutte de son sang, il voit sa place au Paradis, il est vêtu du vêtement de la Foi, il est marié à soixante-douze houris*[3]*, il est préservé de l'Épreuve de la tombe, il est protégé de la Grande Terreur (du Jour du Jugement), on place sur sa tête une couronne de dignité dont un seul joyaux est meilleur que le monde et ce qu'il contient, et il peut intercéder en faveur de soixante-dix personnes parmi ses proches.* »[4]

Al-Bukhârî rapporte d'après Abû Hurayrah ﵁ que le Prophète ﷺ a dit : « *Il y a au Paradis cent niveaux qu'Allah a préparé pour ceux qui ont combattu pour Sa cause ; la distance entre chacun de ces niveaux équivaut à la distance entre est le ciel et la terre. Donc, lorsque vous invoquez Allah, demandez-Lui de vous accorder le Firdaws*[5]. »[6]

9. Le djihad préserve l'honneur de la Communauté et lève l'humiliation qui pèse sur elle

1 Sourate ***Al-<u>H</u>adîd***, v. 25.
2 Hadith *Marfû'* : hadith qu'un Compagnon rapporte directement du Prophète ﷺ. [NdT]
3 Femme du Paradis. [NdT]
4 *<u>S</u>a<u>h</u>î<u>h</u> Al-Djâmi'*, n°5058.
5 Le *Firdaws* est le plus vaste et le plus haut niveau du Paradis. [NdT]
6 *Fat<u>h</u> Al-Bârî*, t. 6, p. 9.

L'Imam Ahmad rapporte un hadith authentique *Marfû'*, d'après Ibn 'Umar : « *Quand les gens seront avares en dinars et en dirhams, pratiqueront Al-'Înah*[1] *et suivront la queue des vaches, Allah fera s'abattre sur eux une humiliation qu'Il n'ôtera que lorsqu'ils retourneront à leur religion.* »[2]

10. Le djihad préserve la crainte qu'éprouvent les ennemis de la Communauté et repousse leur ruse

فَقَاتِلْ فِي سَبِيلِ اللّهِ لاَ تُكَلَّفُ إِلاَّ نَفْسَكَ وَحَرِّضِ الْمُؤْمِنِينَ عَسَى اللّهُ أَن يَكُفَّ بَأْسَ الَّذِينَ كَفَرُواْ وَاللّهُ أَشَدُّ بَأْسًا وَأَشَدُّ تَنكِيلاً

« Combats donc dans le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi même, et incite les croyants (au combat) Allah arrêtera la violence des mécréants. Allah est plus redoutable en force et plus sévère en punition. »[3]

Ahmad et Abû Dâwud rapportent un hadith authentique, d'après Thawbân, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Un temps viendra où les nations vous encercleront de toutes parts, comme des convives autour d'un plat.* » *On demanda :* « *Ô Messager d'Allah, serait-ce à cause de notre petit nombre à ce moment-là ?* » « *Non, répondit-il, vous serez nombreux mais tels des débris charriés par un torrent. La faiblesse (Al-Wahn) s'insinuera dans vos cœurs tandis que la crainte que vous inspirez à vos ennemis disparaîtra des leurs, ceci à cause de votre amour pour ce bas monde et de votre aversion de la mort.* »[4]

11. Le djihad permet de réformer la terre et de la protéger de la dépravation (*Al-Fasâd*)

وَلَوْلاَ دَفْعُ اللّهِ النَّاسَ بَعْضَهُمْ بِبَعْضٍ لَّفَسَدَتِ الأَرْضُ

« Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait corrompue. »[5]

12. Le djihad permet de protéger les lieux de culte islamiques

وَلَوْلَا دَفْعُ اللَّهِ النَّاسَ بَعْضَهُم بِبَعْضٍ لَّهُدِّمَتْ صَوَامِعُ وَبِيَعٌ وَصَلَوَاتٌ وَمَسَاجِدُ يُذْكَرُ فِيهَا اسْمُ اللَّهِ كَثِيرًا

1 Forme d'usure (*Ribâ*) qui consiste à vendre quelque chose comme une dette à un prix élevé, puis à la racheter à un prix inférieur. [NdT]

2 *Sahîh Al-Djâmi'*, n°688.

3 Sourate ***An-Nisâ'***, v. 84.

4 *Sahîh Al-Djâmi'*, n°8035.

5 Sourate ***Al-Baqarah***, v. 251.

« Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. »[1]

13. Le djihad permet de protéger la Communauté contre le châtiment, l'altération et le remplacement

إِلاَّ تَنفِرُواْ يُعَذِّبْكُمْ عَذَابًا أَلِيمًا وَيَسْتَبْدِلْ قَوْمًا غَيْرَكُمْ

« Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. »[2]

14. Le djihad conduit à la prospérité de la Communauté et à l'augmentation de ses ressources

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Ma subsistance est à l'ombre de ma lance.* »[3]

15. Le djihad est le degré le plus élevé de l'Islam

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *...et son degrés le plus élevé (de l'Islam) est le djihad dans le sentier d'Allah.* »[4]. Le djihad est également le monachisme (*Rahbâniyyah*) de cette Communauté : « *Accomplis le djihad car c'est le monachisme de cette Communauté.* »[5]

16. Le djihad fait partie des meilleures adorations et permet au Musulman d'atteindre les rangs les plus élevés

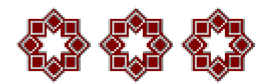
Al-Fadl Ibn Ziyâd a dit : « J'ai entendu Abû ‘Abd Allah Ahmad Ibn Hanbal tandis qu'il parlait de l'ennemi ; il se mit alors à pleurer et dit qu'il n'y avait aucun acte de piété meilleur [que de les combattre]. »

Ahmad Ibn Hanbal a dit aussi : « Rien n'équivaut le fait de rencontrer l'ennemi, et le combat face à face est le meilleur des actes. Ceux qui combattent l'ennemi sont ceux qui protègent l'Islam et ses lieux saints ; quelle œuvre pourrait donc être meilleure que celle-ci ? Ils sont sous la menace tandis que les gens sont en sécurité, et ils ont sacrifié le meilleur d'eux-même pour cela. »

Il est rapporté dans *Sahîh Al-Bukhârî* (t. 6, p. 9), que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Il y a au*

1 Sourate ***Al-Hadj***, v. 40.
2 Sourate ***At-Tawbah***, v. 39.
3 Hadith authentique rapporté par Ahmad, d'après Ibn ‘Umar. *Sahîh Al-Djâmi‘*, n°2828.
4 Hadith authentique rapporté d'après Mu‘âdh.
5 Hadith bon (*Hasan*) rapporté par Ahmad dans *Al-Musnad*, t. 3, p. 82, d'après Abû Sa‘îd Al-Khudrî.

Paradis cent niveaux qu'Allah a préparé pour ceux qui ont combattu pour Sa cause ; la distance entre chacun de ces niveaux équivaut à la distance entre le ciel et la terre. »



Deuxième partie

Ô Islam !

Ô Musulmans ! Que la paix, la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous.

Les énormes sacrifices imposés aux peuple musulman afghan ne sont pas un secret pour vous. À ce jour, plus de neuf ans se sont écoulés depuis le coup d'État communiste de Nûr Tarâqî en avril 1978, et durant tout ce temps, les musulmans d'Afghanistan ont enduré plus qu'il n'est possible à un homme de supporter, afin de défendre leur religion, leur honneur et leurs enfants. Il n'y a pas une maison en Afghanistan où une femme ne pleure son mari et les enfants leur père.

Ces gens ont une excuse devant Allah, et L'ont pris à témoin devant les crânes, les amputations, les âmes et le sang ; il ne reste plus une flèche à tirer, le carquois étant vide.

Durant cette longue période, les Afghans ont espéré que leur frère Musulmans viendraient en nombre et que la fraternité islamique se mettrait en marche. Mais jusqu'à présent, les Musulmans n'ont pas répondu à leur appel, comme s'ils n'entendaient pas les cris des mères pleurant leurs enfants, les hurlements des vierges, les sanglots des orphelins et les gémissement des vieillards. Beaucoup de braves gens se sont contentés d'envoyer les restes de leurs tables et les miettes de leurs repas !

Mais la situation est bien plus grave que ça et plus risquée, l'Islam et les Musulmans d'Afghanistan sont dans une grande détresse et courent un grand danger.

Ce djihad béni a été mené par une poignée de jeune gens élevés dans l'Islam, et par un groupe de savants qui se sont consacrés à Allah. Mais cette première génération est en bonne partie tombée sur la voie du martyre, et la seconde génération qui se présente n'a reçu ni éducation, ni orientation, n'ayant pas bénéficié du secours de l'instruction. Ceux-là ont impérativement besoin de quelqu'un qui vivrait parmi eux afin de les renouer à Allah, puis aux règles juridiques islamiques.

Selon notre modeste expérience et nos lectures limitées, nous considérons que dans la situation actuelle, le djihad en Afghanistan est une obligation individuelle (*Far*<u>*d*</u> *'Ayn*) devant être accompli avec son corps et ses biens, comme l'ont attesté les juristes (*Fuqahâ'*) des quatre écoles de jurisprudence[1] sans exception, ainsi que l'ensemble des exégètes (*Mufassirûn*), des savants du hadith (*Mu*<u>*h*</u>*addithûn*) et des savants des fondements (*U*<u>*s*</u>*ûliyyûn*).

Ibn Taymiyyah a dit : « Si l'ennemi pénètre dans un pays musulman, il n'y a sans aucune doute qu'il est obligatoire pour le pays musulman le plus proche de le repousser, puis le pays suivant... [et ainsi de suite]. Car tous les pays musulmans sont comme une seule terre. Il est donc obligatoire de s'y précipiter, sans même la permission de ses parents ou

1 Les quatre écoles de jurisprudence sont l'école Malikite, Hanbalite, Chafiite et Hanafite. [NdT]

de son créancier. Et les textes de l'Imam Ahmad sont clairs sur ce point. »[1]

Il dit aussi : « Si l'ennemi veut attaquer les Musulmans, il devient obligatoire pour toute la population visée par cette attaque comme pour celle qui ne l'est pas, de le repousser. Allah ﷻ dit :

وَإِنِ اسْتَنْصَرُوكُمْ فِي الدِّينِ فَعَلَيْكُمُ النَّصْرُ

« Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours »[2]

De même, le Prophète ﷺ a ordonné de secourir le Musulman, que l'on soit soldat de métier ou pas. Il est donc obligatoire pour chaque individu, selon ses capacités, d'engager sa propre personne et ses biens, qu'ils soient en quantités ou pas, à pied ou à monture. Comme lors de la bataille du fossé (*Al-Khandaq*), lorsque les Musulmans furent attaqués par l'ennemi, Allah n'a permis à personne d'être dispensé de combattre. »[3]

Les textes des juristes des quatre écoles sont très clairs sur ce point et ne laissent aucune place à l'interprétation, à l'ambiguïté ou à la confusion.

Ibn 'Âbidîn Al-Hanafî a dit : « [Le djihad est] une obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) lorsque l'ennemi attaque l'une des frontières d'une terre islamique, et devient donc obligatoire pour ceux qui sont proches de lui. Quant à ceux qui sont éloignés de l'ennemi, le djihad est une obligation collective (*Fard Kifâyah*) tant qu'on n'a pas besoin d'eux. Mais lorsqu'on a besoin d'eux en raison du fait que ceux qui sont proches de l'ennemi sont incapables de lutter contre lui, ou qu'ils en sont capables mais sont paresseux et ne le font pas, le djihad devient une obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) pour les suivants, comme la prière et le jeûne, et ils ne peuvent le délaisser, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le djihad devienne une obligation individuelle pour l'ensemble des Musulmans, qu'ils soient d'Orient et d'Occident. »[4]

Al-Kâsânî Al-Hanafî dans *Badâ'i' As-Sanâ'i'* (t. 7, p. 72), Ibn Nadjîm Al-Hanafî dans *Al-Bahr Ar-Râ'iq* (t. 5, p. 72) et Ibn Al-Hamâm dans *Fath Al-Qadîr* (t. 5, p. 191) ont émis un avis juridique identique à celui-ci.

Vous pouvez aussi consulter si vous voulez *Hâshiyah* (t. 2, p. 174) du savant malikite Ad-Dusûqî, *Nihâyah Al-Muhtâdj* (t. 8, p. 58) du shafiite Ar-Ramalî et *Al-Mughnî* (t. 8, p. 345) de l'hanbalite Ibn Qudâmah.

Peut-être que certaines personnes se disent pour se justifier que beaucoup d'Afghans n'ont pas un niveau d'éducation islamique acceptable, et prennent leurs quelques transgressions comme prétexte pour s'abstenir [de faire le djihad].

La réponse à cela est que les juristes (*Fuqahâ'*) ont établi que le djihad était obligatoire,

1 *Al-Fatâwâ Al-Kubrâ*, t. 4, p. 608.
2 Sourate ***Al-Anfâl***, v. 72.
3 *Madjmû' Al-Fatâwâ*, t. 28, p. 358.
4 *Hâshiyah*, t. 3, p. 238.

même s'il y a beaucoup de déviances (*Fudjûr*) au sein de l'armée.

Accomplir le djihad avec tous, les pieux comme les pervers (*Fâdjir*), est un des fondements des Gens de la Sunnah et du consensus (*Ahl As-Sunnah wa Al-Djamâ'ah*), car Allah peut renforcer l'Islam par le biais d'un homme pervers (*Fâdjir*) et de gens aux mauvaises mœurs. Telle est la voie des meilleurs de cette Communauté, passée et contemporaine, qui est obligatoire pour toute personne [islamiquement] responsable.

Et refuser de combattre derrière des commandants pervers (*Fâdjir*), ou dans une armée au sein de laquelle il y a beaucoup de déviances (*Fudjûr*), est une pratique des *Hurûriyyah* (une des branches des *Khawâridj*) et de leur semblables, qui suivent une voie d'abstinence corrompue résultant d'un manque de science religieuse.[1]

D'autres se trouvent des excuses en affirmant que leur présence dans leur propre pays est nécessaire afin d'éduquer et d'enseigner. Nous leur répondons en citant la parole d'Az-Zuhrî : « Sa'îd Ibn Al-Musayyib sortit combattre et il perdit un œil. On lui dit alors : « Tu es invalide. » Il répondit : « Allah a mobilisé le léger et le lourd ; et si combattre m'est impossible, je grossirai les rangs et protégerai les biens. » »

Et qui peut s'approcher du rang et des actes du maître des Successeurs (*At-Tâbi'ûn*) Sa'îd Ibn Al-Musayyib, héritier du savoir prophétique à travers son beau-père Abû Hurayrah ﵁ ?

La coupe est pleine, l'étau se resserre et la situation est grave pour les Musulmans, alors à quand la mobilisation générale ?! Et combien de temps va encore durer la passivité ?!

Comme cela fut rapporté dans *Al-Bazzâziyyah*, les juristes (*Fuqahâ'*) sont d'avis que : « Si une femme est faite prisonnière en Occident, il est obligatoire aux gens d'Orient de la délivrer. »

Alors quel est l'avis juridique de nos savants sur les milliers de femmes qui ont été violées dans leurs maisons ?

Que répondent-ils aux femmes qui se jettent dans la rivière Kunar à Laghman, fuyant pour préserver leur chasteté du viol des soldats russes (car selon l'unanimité des savants, il est interdit à la femme de se rendre si elle craint pour son honneur).

N'as-tu pas peur que vienne ton tour, et qu'il soit cette fois question de ton honneur ? *« Quiconque délaisse un Musulman dans une situation où l'on porte atteinte à son honneur et à sa dignité, sera délaissé par Allah au moment où il désirera Son secours. Et quiconque vient au secours d'un Musulman dans une situation où l'on porte atteinte à son honneur et à sa dignité, sera secouru par Allah au moment où il désirera Son secours. »*[2] Craignez donc Allah pour votre honneur.

H̲ibbân Ibn Mûsâ a dit : « Nous sortîmes avec Ibn Al-Mubârak afin d'accomplir le *Ribât̲*[3] au

1 *Madjmû' Al-Fatâwâ* d'Ibn Taymiyyah t. 28, p. 506.

2 Hadith bon (*H̲asan*) rapporté par Abû Dâwud, d'après Djâbir. *S̲ah̲îh̲ Al-Djâmi'*, n°5566.

3 Le *Ribât̲* consiste garder un avant-poste ou une frontière. [NdT]

Shâm. Lorsqu'il vit comment les gens adoraient Allah, combattaient et partaient en expédition militaire tous les jours, il se tourna vers moi et dit : « Nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons. Pendant que nous consumions nos vies, que nous passions des jours et des nuits à polémiquer pour savoir si les termes « délaisser » et « libérer » équivalent à un divorce[4], nous avons délaissé les portes du Paradis ici ouvertes ! »

Il s'agit d'Ibn Al-Mubârak, celui qui accomplissait le *Ribât* pendant deux mois ou plus durant l'année. Il délaissait son commerce et les leçons de hadith pour le *Ribât* mais déplora le fait de ne pas l'avoir accomplit toute sa vie, occupé à acquérir la science religieuse. Que devraient dire alors ceux qui n'ont pas tiré un seul coup de feu dans le sentier d'Allah ?

Quand le Messager d'Allah ﷺ était à l'article de la mort, cela ne l'empêcha pas de rappeler aux Compagnons d'exécuter l'expédition militaire dirigée par Usâmah ؓ.

Mais lorsqu'Abû Bakr As-Siddîq ؓ tenta d'envoyer cette expédition militaire, les Compagnons essayèrent de l'en dissuader. Celui-ci dit alors sa célèbre parole : « Par Celui qui mérite Seul l'adoration, même si les chiens couraient après les jambes des épouses du Messager d'Allah ﷺ, je ne ferai jamais revenir une armée envoyée par le Messager d'Allah ﷺ, et je ne déferais jamais une bannière que le Messager d'Allah a noué. »[2]

Et Allah voulu que la dernière injonction du Compagnon du Messager d'Allah ﷺ, soit l'exhortation des gens à accomplir le djihad. En effet, dans les derniers moments de sa vie, Abû Bakr convoqua ‘Umar et lui dit : « Écoute ô ‘Umar ! Je vais te parler, puis tu agiras. J'espère mourir aujourd'hui – c'était un lundi – . Donc si je meurs aujourd'hui, n'attend pas jusqu'au soir pour solliciter les gens afin qu'ils prêtent serment d'allégeance. Et si je meurs ce soir, n'attend pas jusqu'au matin pour solliciter les gens afin qu'ils prêtent serment d'allégeance. Que le chagrin, aussi grand soit-il, ne vous détourne pas des affaires de votre religion, ni du commandement de votre Seigneur. Tu as vu ce que moi-même je fis lorsque le Messager d'Allah ﷺ mourut, alors qu'il n'y a pas de plus grand chagrin pour la création que celui-ci. Et par Allah, si j'avais retardé d'exécuter l'ordre de Son Messager, Allah nous aurait abandonné et châtié, et un feu aurait embrasé Médine. »[3]

Abû Bakr, le meilleur des hommes après le Prophète ﷺ, avait compris que retarder l'exécution d'un ordre d'Allah ou de Son Messager ﷺ en se détournant du djihad, a pour conséquence le détournement d'Allah et la destruction.

Tel est le Livre d'Allah, qui juge entre nous ; telle est la Sunnah de Son Messager ﷺ, claire et témoignant contre nous ; et telle est la voie des Compagnons, qui ont compris l'importance du djihad dans cette religion. Quel commentaire pouvons-nous faire sur ces textes authentiques, nombreux, clairs, sûrs et tranchants ? Les bandits sont à l'intérieur des maisons des croyantes, devons-nous donc les laisser violer notre honneur, déformer nos

4 C'est-à-dire, pour savoir si le fait que le mari prononce la phrase « je te délaisse » ou « je te libère » à sa femme, cela entraîne le divorce.

2 *Hayâh As-Sahâbah*, t. 1, p. 440.

3 *Hayâh As-Sahâbah*, t. 1, p. 141.

valeurs et déraciner nos principes ?!

رب وامعتصماه انطلقت	ملء أفواه البنات اليتم
لامست أسماعهم لكنها	لم تلامس نخوة المعتصم
Débordant des bouches des orphelines	*Combien de fois l'appel « Ô Mu'tasim ! » a-t-il été lancé*
Il n'a pas atteint leur fierté (comme cela fut le cas) d'Al-Mu'tasim	*Il est parvenu jusqu'à leurs oreilles, mais*

Les Russes ont pris deux cents cinq milles enfants Musulmans Afghans pour leur apprendre l'idéologie communiste et implanter l'athéisme au plus profond d'eux. Les Américains ont confirmé l'ouverture de six cents écoles et le placement de cent cinq milles enfants Afghans dans des établissements d'éducations à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Ou sont donc les prédicateurs de l'Islam ? Ou sont les éducateurs Musulmans ? Qu'ont-ils préparé pour sauver la génération de Musulmans et pour protéger cette génération bénie.

Les juristes (*Fuqahâ'*) ont stipulé que les pays des Musulmans sont comme un seul territoire. Donc si n'importe quelle région musulmane est exposée à un danger, il est obligatoire que l'ensemble du corps que forme la Communauté islamique protège cet organe exposé aux attaques des microbes.

Qu'est ce qui empêche les savants d'inciter les jeunes au djihad, alors que l'incitation au djihad est obligatoire ?

وَحَرِّضِ الْمُؤْمِنِينَ

« *Et incite les croyants (au combat)* »[1]

Qu'est ce qui empêche les prédicateurs de consacrer une année de leur vie à vivre parmi les combattants, à leur prodiguer des conseils et les guider ?

Qu'est ce qui empêche les étudiants des universités de prendre une année de leurs études pour obtenir la distinction du djihad et contribuer personnellement à établir la religion d'Allah sur la terre ?

رَضُواْ بِأَن يَكُونُواْ مَعَ الْخَوَالِفِ وَطُبِعَ عَلَى قُلُوبِهِمْ فَهُمْ لاَ يَفْقَهُونَ لَكِنِ الرَّسُولُ وَالَّذِينَ آمَنُواْ مَعَهُ جَاهَدُواْ بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنفُسِهِمْ وَأُوْلَئِكَ لَهُمُ الْخَيْرَاتُ وَأُوْلَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

« Il leur plaît, (après le départ des combattants) de demeurer avec celles qui sont restées à l'arrière. Leurs cœurs ont été scellés et ils ne comprennent rien. Mais le Messager et ceux qui ont cru avec lui ont lutté avec leurs biens et leurs personnes. Ceux-là auront les

1 Sourate ***An-Nisâ'***, v. 84.

bonnes choses et ce sont eux qui réussiront. »[1]

Qu'est ce qui empêche les imams de conseiller sincèrement ceux qui leurs demandent conseil pour combattre avec leur sang et leur âme sur le sentier d'Allah ?

Jusqu'à quand les jeunes croyants seront freinés et empêchés d'accomplir le djihad ? Ces jeunes dont le cœur brûle d'un feu, déborde d'enthousiasme et s'embrase de désir à l'idée que leur sang pur irrigue la terre des Musulmans.

Celui qui interdit le djihad aux jeunes n'est pas différent de celui qui leur interdit de prier ou de jeûner.

Celui qui interdit le djihad ne craint-il pas de tomber, même indirectement, dans le sens générale du noble verset dans lequel Allah dit :

قَدْ يَعْلَمُ اللَّهُ الْمُعَوِّقِينَ مِنكُمْ وَالْقَائِلِينَ لِإِخْوَانِهِمْ هَلُمَّ إِلَيْنَا وَلَا يَأْتُونَ الْبَأْسَ إِلَّا قَلِيلًا أَشِحَّةً عَلَيْكُمْ فَإِذَا جَاءَ الْخَوْفُ رَأَيْتَهُمْ يَنظُرُونَ إِلَيْكَ تَدُورُ أَعْيُنُهُمْ كَالَّذِي يُغْشَى عَلَيْهِ مِنَ الْمَوْتِ فَإِذَا ذَهَبَ الْخَوْفُ سَلَقُوكُم بِأَلْسِنَةٍ حِدَادٍ أَشِحَّةً عَلَى الْخَيْرِ أُوْلَئِكَ لَمْ يُؤْمِنُوا فَأَحْبَطَ اللَّهُ أَعْمَالَهُمْ وَكَانَ ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرًا

« Allah connaît ceux d'entre vous qui suscitent des obstacles, ainsi que ceux qui disent à leurs frères : « Venez à nous », tandis qu'ils ne déploient que peu d'ardeur au combat, avares à votre égard. Puis, quand leur vient la peur, tu les vois te regarder avec des yeux révulsés, comme ceux de quelqu'un qui s'est évanoui par peur de la mort. Une fois la peur passée, ils vous lacèrent avec des langues affilées, alors qu'ils sont chiches à faire le bien. Ceux-là n'ont jamais cru. Allah donc, rend vaines leurs actions. Et cela est facile à Allah. »[2]

Qu'est ce qui empêche les mères d'offrir un de leurs fils [pour le djihad] dans le sentier d'Allah, qui serait pour elles une fierté dans ce bas monde, et un trésor dans l'au-delà grâce à son intercession ?

Qu'est ce qui empêche les pères d'inciter un de leurs fils pour qu'il grandisse dans la terre où se façonnent les héros, les terres des hommes et des batailles ? Allah aurait bien pu créer l'un d'entre eux stérile ; il fait donc partie de la gratitude envers Ses bienfaits de donner un de ses enfants pour remercier son Seigneur.

Les âmes, n'est-ce pas Lui qui les a créé ? Les biens, n'est-ce pas Lui qui les donne ? Alors pourquoi se montrer avare envers le Seigneurs des mondes ? Comment être avare envers le propriétaire avec ce qui lui appartient, tout en croyant fermement qu'*aucune âme ne mourra avant d'avoir atteint le terme de vie et la subsistance qui lui ont été prescrites*.[3]

1 Sourate ***At-Tawbah***, v. 87-88.

2 Sourate ***Al-Ahzâb***, v. 18-19.

3 Rapporté par At-Tabarânî et Abû Nu'aym. [NdT]

Qu'est ce qui empêche les Musulmans d'inscrire dans les livres de leurs œuvres et de leurs bonnes actions quelques jours de garde (*Ribât*), et quelques heures de combat ?

Il est dit dans un hadith authentique que : « *Monter la garde (Ribât) une journée sur le sentier d'Allah est meilleur qu'un mois de jeûne et de prières nocturnes.* ». Et dans un hadith bon (*Hasan*) : « *Monter la garde (Ribât) une journée sur le sentier d'Allah est meilleur que mille jours passés dans l'accomplissement de toute autre œuvre.* » Enfin, dans un hadith authentique rapporté par Ahmad et At-Tirmidhî dans *Sahîh Al-Djâmi'* (n°4503) : « *Rester debout une heure dans le rang pour le combat sur le sentier d'Allah est meilleur que toute adoration pendant soixante ans.* »

Ô Frère en Islam, accourrez à la défense de votre religion, à l'assistance de votre Seigneur et à l'élévation de la Sunnah de votre Prophète.

Ô Frère bien-aimé, dégaine ton épée, grimpe sur ton cheval et efface le déshonneur de ta Communauté, car si tu ne t'en charge pas, qui donc s'en chargera ?

Ô Cher Frère :

طال المنام على الهوان — فأين زجرة الأسود
واستنسرت عصب البغاث — ونحن في ذل العبيد
قيد العبيد من الخنوع — وليس من زرد الحديد

Le rêve de la honte a assez duré	*Où donc est le rugissement des lions ?*
La troupe de vautours est devenue forte	*Tandis que nous sommes dans l'humiliation des esclaves*
Soumission des esclaves à cause de la servilité	*Et pas comme le résultat d'une défaite militaire.*

Ô cavalier d'Allah, chevauche ta monture !!

Ô noble Frère :

لَقَدْ كَانَ فِي قَصَصِهِمْ عِبْرَةٌ لِّأُوْلِي الأَلْبَابِ

« *Dans leurs récits il y a une leçon pour les gens doués d'intelligence.* »[2]

Ainsi, l'histoire sanglante de Bukhârâ, le récit de la Palestine traumatisée, des jardins calcinés et des peuples asservis, les terribles événements de l'Andalousie, de l'Érythrée, les maux de la Bulgarie, la tragédie du Soudan, les vestiges dévastés du Liban, de la Somalie, de la Birmanie, du Caucase et de ses profondes blessures, de l'Ouganda, de Zanzibar, d'Indonésie, du Nigeria...etc Tous ces massacres et ces tragédies sont les meilleures leçons pour nous. Donc allons-nous tirer les leçons du passé avant qu'il ne soit trop tard ? Où

2 Sourate ***Yûsuf***, v. 111.

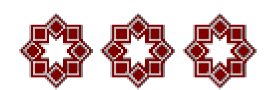
l'histoire va encore se répéter et nous allons subir l'avilissement, et disparaître comme ils ont disparu et nous perdre comme ils se sont perdus ? Nous espérons qu'Allah défasse les Russes en Afghanistan et qu'ils tournent les talons, vaincus. Si ce n'est pas le cas, quelle catastrophe s'abattra encore sur les Musulmans ?

Abû Dâwûd rapporte un hadith *Marfû'* dont la chaîne de transmission est solide, d'après Abû Umâmah : « *Celui qui n'a ni combattu, ni équiper un combattant, ni pris soin de la famille d'un combattant durant son absence, Allah lui infligera une calamité avant le Jour de la Résurrection.* »

إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَذِكْرَىٰ لِمَن كَانَ لَهُ قَلْبٌ أَوْ أَلْقَى السَّمْعَ وَهُوَ شَهِيدٌ

« Il y a bien là un rappel pour quiconque a un cœur, prête l'oreille tout en étant témoin. »[1]

Ai-je transmis le message ? Ô Allah, sois-en témoin. Ai-je transmis le message ? Ô Allah, sois-en témoin. Ai-je transmis le message ? Ô Allah, sois-en témoin.



1 Sourate ***Qâf***, v. 37.

Troisième partie[2]

Clarification du statut du djihad aujourd'hui

Louange à Allah, Seigneur des mondes, et que les éloges et le salut d'Allah soient sur le plus noble des Messagers, sur sa famille et tous ses Compagnons.

1. Nous avons longuement parlé du statut du djihad aujourd'hui en Afghanistan, en Palestine, et dans tous les autres pays des Musulmans qui ont été spoliés. Nous avons affirmé ce qu'ont affirmé les premières (*Salaf*) et les dernières (*Khalaf*) générations de savants du hadith (*Muhaddithûn*), d'exégètes (*Mufassirûn*), de juristes (*Fuqahâ'*) et de savants des fondements (*Usûliyyûn*), à savoir que si un empan d'une terre musulmane est attaqué, le djihad devient une obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) pour les habitants de cette terre. La femme peut y prend part sans la permission de son mari (avec un tuteur (*Muharram*)), le débiteur sans la permission de son créditeur et l'enfant sans la permission de son père. Si les habitants de la région attaquée ne sont pas en nombre suffisant, sont incapables de repousser l'ennemi ou renoncent à le faire, l'obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) du djihad s'étend aux Musulmans qui les entourent et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'obligation individuelle s'étende à la terre entière ; et cette obligation ne peut être abandonnée, au même titre que la prière, le jeûne...etc

2. Le djihad demeurera une obligation individuelle (*Fard 'Ayn*) jusqu'à ce que la dernière parcelle de terre occupée par les mécréants, et qui était autrefois aux mains des Musulmans, soit libérée.

3. Certains savants considèrent qu'à l'heure actuelle, le djihad en Afghanistan et en Palestine est une obligation collective (*Fard Kifâyah*). Nous sommes d'accord avec eux sur le fait que le djihad en Afghanistan est une obligation collective (*Fard Kifâyah*) pour les Arabes, mais le djihad a besoin d'hommes et les Afghans n'ont pas satisfait à l'obligation collective (*Fard Kifâyah*) qui est d'expulser les mécréants de l'Afghanistan. Par conséquent, l'obligation collective (*Fard Kifâyah*) du djihad en Afghanistan tombe pour devenir une obligation individuelle (*Fard 'Ayn*), et restera comme telle jusqu'à ce que le nombre de combattants devienne suffisant pour expulser les communistes ; c'est seulement à ce moment que le djihad redeviendra une obligation collective (*Fard Kifâyah*).

4. Personne n'a besoin de l'autorisation de quelqu'un pour accomplir les obligations individuelles (*Fard 'Ayn*), conformément à la règle qui dit : « Aucune autorisation n'est nécessaire pour accomplir les obligations individuelles (*Fard 'Ayn*). »

5. Celui qui dissuade les gens d'accomplir le djihad est semblable à celui qui les dissuade de jeûner. Celui qui conseille à un Musulman, qui en est capable, de ne pas aller

2 Cette troisième partie apparaît à la fin de l'œuvre originale mais n'est pas mentionnée dans la préface. Celle-ci a peut-être été ajoutée dans une autre édition du livre. Pour plus de cohérence, nous l'avons donc inséré entre la deuxième partie et la conclusion. [NdT]

au djihad est comme celui qui lui conseille de manger pendant le mois de Ramadan alors qu'il est en bonne santé et résident (*Muqîm*).

6. Il est préférable de s'éloigner de ceux qui découragent d'accomplir le djihad et de ne pas entrer dans des discussions avec eux, car cela conduit à des disputes qui durcissent les cœurs.

Shaykh Al-Islâm Ibn Taymiyyah a dit : « L'éloignement (*Al-Hidjrah*) signifie s'éloigner des péchés et des personnes qui les pratiquent, de ceux qui appellent à l'innovation (*Bid'a*) dans la religion, des pervers (*Fussâq*) et de ceux qui les fréquentent et les soutiennent, ainsi que de ceux qui abandonne le djihad et qu'il n'y a aucun intérêt à côtoyer. On peut être châtié pour ne pas s'être éloigner d'eux et ne pas les avoir aidé à la piété et à la crainte (*Taqwâ*) d'Allah. Ainsi, les fornicateurs, les homosexuels, ceux qui abandonnent le djihad, les gens de l'innovation (*Bid'a*), les consommateurs d'alcool, et tout ceux qui se mêlent à eux sont nuisibles à l'Islam, et n'encouragent aucunement à la piété et à la crainte (*Taqwâ*) d'Allah. Celui donc qui ne s'éloigne pas d'eux, a abandonné un commandement d'Allah et a commis un acte interdit. »[1]

Remarques importantes sur l'application du statut

1. Lorsque nous appelons les gens au djihad et expliquons son statut juridique, cela ne signifie pas que nous nous occuperons d'eux, de leurs billets de voyage et de leurs familles, car la tâche des savants est de clarifier le statut juridique des choses, et pas d'emmener les gens au djihad ou d'emprunter de l'argent pour prendre soin des familles des combattants. Lorsqu'Ibn Taymiyyah ou Al-'Izz Ibn 'Abd As-Salâm ont expliqué le statut juridique du combat contre les Tatares, cela ne signifiait pas qu'ils étaient obligés de préparer l'armée des combattants.

2. La réalisation des obligations religieuses dépend de la capacité à le faire. Par exemple, le pèlerinage est obligatoire pour celui qui est capable de le faire.

وَلِلّهِ عَلَى النَّاسِ حِجُّ الْبَيْتِ مَنِ اسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلاً

« Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison (La Mecque). »[2]

De la même manière, le djihad doit être effectué selon la capacité de chacun, tel que mentionné dans le Coran :

لَّيْسَ عَلَى الضُّعَفَاء وَلاَ عَلَى الْمَرْضَى وَلاَ عَلَى الَّذِينَ لاَ يَجِدُونَ مَا يُنفِقُونَ حَرَجٌ إِذَا نَصَحُواْ لِلّهِ وَرَسُولِهِ مَا عَلَى الْمُحْسِنِينَ مِن سَبِيلٍ وَاللّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ وَلاَ عَلَى الَّذِينَ إِذَا مَا أَتَوْكَ

1 *Madjmû' Al-Fatâwâ*, t. 15, p. 313.

2 Sourate ***Âl 'Imrân***, v. 97.

لِتَحْمِلَهُمْ قُلْتَ لاَ أَجِدُ مَا أَحْمِلُكُمْ عَلَيْهِ تَوَلَّواْ وَّأَعْيُنُهُمْ تَفِيضُ مِنَ الدَّمْعِ حَزَنًا أَلاَّ يَجِدُواْ مَا يُنفِقُونَ

« Nul grief sur les faibles, ni sur les malades, ni sur ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser (pour la cause d'Allah), s'ils sont sincères envers Allah et Son messager. Pas de reproche contre les bienfaiteurs. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. (Pas de reproche) non plus à ceux qui vinrent te trouver pour que tu leur fournisses une monture et à qui tu dis : « Je ne trouve pas de monture pour vous. » Ils retournèrent les yeux débordant de larmes, tristes de ne pas trouver de quoi dépenser. »[1]

Ibn Al-‘Arabî a dit : « Ce deuxième verset est la preuve la plus probante de l'acceptation de l'excuse de ne pas participer au djihad pour celui qui est dans le besoin et la pauvreté, lorsque celui-ci exprime dans son attitude le désir sincère d'y prendre part, en plus de son incapacité. »[2]

Al-Qurṯubî a dit : « Le verset est le fondement de l'annulation de l'obligation pour celui qui en est incapable. Tout ceux qui sont incapables d'accomplir une chose en sont donc exemptés, parfois en faisant quelque chose d'autre à la place, et parfois en ayant simplement la volonté et la résolution de le faire. Il n'y a aucune différence à cet égard entre une personne qui est incapable physiquement, et celui qui est incapable financièrement. »[3]

Et ce verset est expliqué par la Parole d'Allah :

لاَ يُكَلِّفُ اللّهُ نَفْسًا إِلاَّ وُسْعَهَا

« Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. »[4]

Dans S̲ah̲îh̲ *Muslim*, il est rapporté que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Il n'est pas de trajet que vous parcouriez, ni de vallée que vous traversiez sans que des hommes de Médine, que la maladie a retenu, ne soient avec vous.* »[5] Et dans une autre version : « *...qui sont excusés [pour leur absence], ne soient avec vous*. »

Al-Qurṯubî a dit : « L'ensemble des savants sont d'avis que celui qui ne trouve pas de quoi dépenser pour la bataille n'est pas obligé de le faire. »[6]

Aṯ-Ṯabarî a dit : « Il n'y a pas de péché pour ceux qui souffrent d'une maladie chronique, ni pour ceux qui sont incapables de voyager et de combattre, ni pour les malades, ni pour

---

1 Sourate ***At-Tawbah***, v. 91-92.
2 *Ah̲kâm Al-Qur'ân*, t. 2, p. 995.
3 *Tafsîr Al-Qurṯubî*, t. 8, p. 226.
4 Sourate ***Al-Baqarah***, v. 286.
5 *S̲ah̲îh̲ Muslim*, Livre de l'émirat, chapitre : De la récompense de celui qu'une maladie ou un autre motif empêche de combattre, hadith n°1911. [NdT]
6 *Tafsîr Al-Qurṯubî*.

ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser pour atteindre le lieu de la bataille. »[7]

Ibn Taymiyyah a dit : « Les commandements ordonnés par la Législation (*Sharî'ah*), les sanctions, les expiations et autres ne sont exécutés que selon la capacité de chacun. »[2]

Donc selon les textes des savants précédemment mentionnés :

Ceux qui ont des excuses valables sont absous du péché de ne pas accomplir le djihad. Ces derniers sont :

1. Celui avec femme et enfants qui n'ont personne d'autre que lui pour pourvoir à leurs besoins, pour les entretenir et s'occuper d'eux. Mais si ce dernier est capable de pourvoir à leurs besoins pendant la durée de son absence, alors il a péché pour avoir abandonner le djihad. Chaque Musulman doit réduire ses dépenses et économiser ses gains jusqu'à ce qu'il soit en mesure de rejoindre le djihad.

2. Celui qui n'a pas réussi à obtenir un visa pour entrer au Pakistan, après plusieurs tentatives.

3. Celui que le gouvernement empêche de rejoindre le djihad en confisquant son passeport ou en l'empêchant de quitter l'aéroport.

4. Celui dont les parents n'ont personne d'autre que lui pour pourvoir à leur besoins ou pour s'occuper d'eux.

Le statut de la crainte de l'interrogatoire des services de sécurité lorsque le combattant revient du djihad vers son pays d'origine

Ceci n'est en aucun cas une excuse pour ne pas accomplir le djihad car cette question relève du doute et de la supposition, et la certitude n'est jamais levée à cause d'un doute. En effet, le djihad est indiscutable tandis que la crainte de l'interrogatoire des services de sécurité relève d'une supposition. Et même si l'on est certain d'être interrogé par les services de sécurité, ceci n'est pas une excuse permettant d'être absous du péché de l'abandon du djihad, car l'excuse de la contrainte acceptée par la Législation (*Sharî'ah*) permettant d'être exempt de péché lorsqu'on délaisse une obligation est : « la contrainte fatidique sous la menace de mort ou d'atteinte à l'intégrité physique », c'est-à-dire la torture entraînant la mort ou l'amputation d'un membre. De même s'il craint les services de sécurité du pays dont il détient le passeport, même s'il est certain d'être tué ou amputé d'un de ses membres s'il revient et se fait arrêter, ceci n'est pas une excuse acceptable devant Allah car dans ce cas, il doit abandonner son pays et vivre dans la terre du djihad :



7 *Tafsîr Aṯ-Ṯabarî*, t. 10, p. 112.

2 *Madjmû' Al-Fatâwâ*, t. 15, p. 313.

قَالُوٓاْ أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ اللّهِ وَاسِعَةً فَتُهَاجِرُواْ فِيهَا فَأُوْلَئِكَ مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَسَاءتْ مَصِيرًا إِلاَّ الْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاء وَالْوِلْدَانِ لاَ يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلاَ يَهْتَدُونَ سَبِيلاً فَأُوْلَئِكَ عَسَى اللّهُ أَن يَعْفُوَ عَنْهُمْ وَكَانَ اللّهُ عَفُوًّا غَفُورًا

« Ceux qui ont fait du tort à eux mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant : « Où en étiez-vous ? » (à propos de votre religion) - « Nous étions impuissants sur terre », dirent-ils. Alors les Anges diront : « La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ? » Voilà bien ceux dont le refuge et l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! À l'exception des impuissants : hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie : À ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur. »[1]

Le statut du djihad des femmes arabes en Afghanistan

Il n'est pas permis aux femmes arabes de venir sans tuteur (*Muharram*), et leurs rôles sont limités à l'éducation, aux soins des malades et à l'aide des immigrés (*Muhâdjirûn*). Quant au combat, elles ne peuvent y prendre part car jusqu'à présent, aucune femme afghane ne participe aux combats.

Le statut de celui qui a un handicape l'empêchant de participer aux combats mais ne l'empêchant pas d'œuvrer dans d'autres domaines, comme par exemple le boiteux

Le djihad demeure une obligation individuelle (*Fard ʻAyn*) pour le boiteux ou celui dont la maladie n'est pas grave, car ils sont capables de travailler dans les domaines de la santé ou de l'éducation, qui est un vaste domaine. D'ailleurs, les combattants ont à l'heure actuelle plus besoin de prédicateurs que de nourriture, d'armes, ou de médicaments.

Ibn Al-Humâm a dit : « Quant à celui qui est capable de rejoindre le djihad mais n'est pas en mesure de combattre, il doit obligatoirement s'y rendre afin de grossir les rangs des combattants, ce qui permettra de terroriser l'ennemi. »[2]

Donc, si le fait de rejoindre le djihad afin d'augmenter le nombre des combattants est obligatoire, quand est-il du fait de s'y rendre pour enseigner aux combattants les préceptes de leur religion ? Ceci est encore plus obligatoire et plus important.

Appel à ceux qui ont une famille à charge

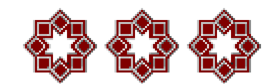
En conclusion, nous disons à ceux qui ont une famille à charge qu'il n'est pas permis qu'ils

1 Sourate ***An-Nisâ'***, v. 97-99.

2 *Fath Al-Qadîr*, t. 5, p. 441.

la quittent pour aller accomplir le djihad sans avoir assuré leurs dépenses à venir, et sans s'être assuré que quelqu'un va prendre soin d'eux.

Celui qui veut venir maintenant accomplir le djihad accompagné de sa famille doit savoir que nous ne pouvons pas nous occuper d'elle. Il doit donc discuter avec le centre islamique le plus proche ou certains bienfaiteurs afin qu'ils puissent s'occuper des besoins de sa famille. Quant aux pauvres qui ont une famille à charge, ils doivent chercher des bienfaiteurs généreux qui pourront pourvoir aux dépenses de leur famille durant leur absence. Ils doivent s'activer à régler rapidement la question des dépenses de leur famille, puis accourir au djihad.



Conclusion

1. Lorsque l'ennemi pénètre dans les territoires des Musulmans, le djihad devient une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*) selon tous les juristes (*Fuqahâ’*), les exégètes et les savants du hadith.

2. Lorsque le djihad devient une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*), il n'y a pas de différence entre lui, la prière et le jeûne, selon les trois Imams (Mâlik, Ahmad et Ash-Shâfi‘î). Quant aux hanbalites, ils accordent la priorité à la prière.

Il est dit dans le livre *Bulghah As-Sâlik li-Aqrab Al-Masâlik fî Madhab Al-Imâm Mâlik* : « Le djihad sur le sentier d'Allah afin de faire prévaloir Sa parole chaque année est une obligation collective (*Fard Kifâyah*), de sorte que si certains l'accomplissent, les autres en sont dispensés. Il devient une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*), comme la prière et le jeûne, si l'Imam le déclare ainsi, ou bien si une région est soumise à une attaque de l'ennemi. »

Il est dit dans *Madjma‘ Al-Anhur fî Al-Madhab Al-Hanafî* : « Si l'obligation collective (*Fard Kifâyah*) ne peut être accomplie que si tous les hommes sont engagés [dans le djihad], alors cela devient une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*) comme la prière. »

Il est dit dans *Hâshiyah* (t. 2, p. 238) du savant hanafite Ibn ‘Âbidîn : « [Le djihad est] une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*) lorsque l'ennemi attaque l'une des frontières d'une terre islamique, au même titre que la prière et le jeûne, et nul ne peut le délaisser. »

3. Le djihad étant une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*), aucune autorisation des parents n'est nécessaire, de la même manière qu'elle n'est pas nécessaire pour accomplir la prière du matin ou jeûner durant le mois de Ramadan.

4. Il n'y a pas de différence entre celui qui abandonne le djihad et celui qui rompt le jeûne du mois de Ramadan sans excuse.

5. Faire un don d'argent ne dispense personne d'accomplir le djihad avec sa propre personne, quelle que soit la somme donnée. L'obligation du djihad demeure de la même manière qu'il n'est pas permis de payer un pauvre afin qu'il jeûne ou prie à votre place.

6. Le djihad est une obligation qui incombe durant toute la vie, comme la prière et le jeûne. De même qu'il n'est pas permis de jeûner une année et de rompre le jeûne une autre année, ou bien de prier un jour et de ne pas prier un autre, on ne peut accomplir le djihad pendant un an et cesser pendant plusieurs années si l'on est capable de le continuer.

7. Le djihad, avec son corps et ses biens, est une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*) dans tous les lieux que les infidèles ont conquis, cela jusqu'à ce que soit libérée toute parcelle de terre qui fut musulmane.

8. Le mot « djihad » signifie uniquement le combat armé, comme l'a dit Ibn Rushd[1], ce

1 Connu aussi sous le nom Averroès. [NdT]

sur quoi s'accordent les quatre Imams.

9. L'expression « sur le sentier d'Allah » (*Fî Sabîl Allah*) désigne le djihad, comme l'a dit Ibn Hadjar dans *Al-Fath* (t. 6, p. 22).

10. La phrase : « Nous sommes revenus du petit djihad au grand djihad », que certains citent comme un hadith, est un hadith faux et inventé qui n'a aucun fondement. Ce n'est qu'une parole d'Ibrâhîm Ibn Abû ‘Ablah, l'un des Successeurs (*At-Tâbi‘în*), qui contredit les textes comme la réalité.

11. Le djihad est le degré le plus élevé de l'Islam, et l'on y accède par étapes : l'émigration (*Al-Hidjrah*), puis la préparation (*Al-I‘dâd*), puis la garde des frontières (*Ar-Ribât*), puis le combat (*Al-Qitâl*). L'émigration est indispensable pour le djihad, car il est dit dans un hadith authentique *Marfû‘* rapporté par l'Imam Ahmad et relaté par Djunâdah, que : « *L'émigration ne cessera pas tant qu'il y aura le djihad* »[2]

Quant au *Ribât*, qui consiste à garder les frontières pour protéger les Musulmans, c'est l'un des impératifs du combat, car les batailles ne peuvent être menées tous les jours. Un homme peut monter la garde pendant longtemps et ne participer qu'à une ou deux batailles durant cette période.

12. Le djihad, avec son corps et ses biens, est à l'heure actuelle une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*) pour tout Musulman, et toute la Communauté musulmane demeurera dans le péché tant que le dernier empan de territoire musulman n'est pas libéré des mécréants ; personne n'est absout de ce péché hormis les combattants.

13. Le djihad au temps du Messager d'Allah ﷺ était de différentes sortes. La bataille de Badr fut recommandée (*Mandûbah*)[3], tandis que les batailles du fossé et de Tabûk furent des obligations individuelles (*Fard ‘Ayn*) pour tout Musulman, et l'ensemble de la Communauté fut mobilisé. Dans le cas de la bataille du fossé, c'est parce que les mécréants avaient envahi Médine, la terre de l'Islam. Quant à la bataille de Khaybar (en l'an 7 H.), ce fut une obligation collective (*Fard Kifâyah*), et le Messager d'Allah ﷺ ne permit d'y participer qu'à ceux qui furent présents à Hudaybiyyah (en l'an 6 H.).

14. Le djihad à l'époque des Compagnons et des Successeurs fut surtout une obligation collective (*Fard Kifâyah*), car il y eut de nouvelles conquêtes.

15. Le djihad avec son corps est à l'heure actuelle une obligation individuelle (*Fard ‘Ayn*).

16. Allah n'a permis à personne d'abandonner le djihad à l'exception des malades, des infirmes, des aveugles, des enfants impubères, des femmes qui ne connaissent pas le chemin pour l'émigration et le djihad et des personnes âgées. Même les malades dont la maladie n'est pas grave, les infirmes et les aveugles, s'ils en sont capables, peuvent se rendre dans les camps d'entraînement afin d'assister les combattants, leur apprendre le Coran, leur parler et les encourager. Mais avant toute chose, il faut qu'ils viennent, comme

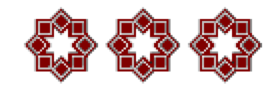
2 *Sahîh Al-Djâmi‘*, n°1987.

3 C'est-à-dire qu'il était recommandé d'y participer mais pas obligatoire. [NdT]

l'a fait ‘Abd Allah Ibn Umm Maktûm à Uhud et Al-Qâdisiyyah.

Toute autre personne n'a aucune excuse devant Allah, qu'il s'agisse d'un employé, d'un commerçant, d'un patron ou d'un homme d'affaires important. Ils ne sont pas excusés de ne pas participer au djihad en personne et ne peuvent se contenter de donner de l'argent.

17. Le djihad est un acte d'adoration accompli en groupe, et tout groupe doit avoir un émir. L'obéissance à l'émir est un impératif du djihad, et on doit donc s'habituer à lui obéir continuellement. « *Attache-toi à écouter et à obéir, dans l'aisance comme dans la difficulté, dans ce qui te plaît comme dans ce qui te déplaît, même si c'est à ton propre détriment.* »[1]



1 Rapporté par Muslim d'après Abû Hurayrah.

Note à l'attention de ceux qui viennent accomplir le djihad

1. Le djihad des gens ordinaires est différent de celui des prédicateurs musulmans. Ces derniers sont toujours peu nombreux et constituent l'élite de la Communauté. Mais ils ne peuvent à eux seuls poursuivre un long djihad et affronter des états ; la Communauté doit donc participer avec eux. Quant aux gens ordinaires, ils ont beaucoup de défauts, donc personne ne doit croire qu'un peuple est composé d'élus aussi purs que les Anges.

2. Le peuple afghan est comme tous les peuples, avec son ignorance et ses défauts, donc il ne faut pas s'attendre à trouver un peuple parfait. Mais la différence entre les Afghans et les autres est que les Afghans ont refusé de voir leur religion déshonorée, et le prix de cette résolution, ce fut des bains de sang et des montagnes de cadavres. Alors que les autres peuples se sont, tout de suite, soumis à la colonisation et la mécréance.

3. Le peuple afghan est analphabète, élevé dans la seul école hanafite qui n'a pas de rival en Afghanistan. C'est pourquoi nombre d'Afghan pensent que tout ce qui est différent du rite hanafite ne fait pas partie de l'Islam. L'absence d'autre rite en Afghanistan a engendré chez eux un attachement farouche envers ce rite : donc, quiconque veut accomplir le djihad avec le peuple afghan doit respecter le rite hanafite.

4. Le peuple afghan est un peuple vaillant, viril et fier, qui ne connaît ni la ruse ni la flatterie. S'il aime une personne, il donne pour elle son sang et son âme, s'il la déteste, rien ne lui résiste.

Abandonner certaines manières de prier, au début de votre séjour parmi eux, permet d'atteindre leurs cœurs, de les diriger et de les éduquer, afin de réformer leur religion comme leur manière de vivre. Ahmad Ibn Hanbal, Mâlik et Ibn Taymiyyah ont émis des avis juridique (*Fatâwâ*) le permettant.

5. Tu dois savoir que la voie du djihad est dure et longue, pour beaucoup il n'est pas facile de persévérer et de conserver leur enthousiasme : les sentiments débordants envers le djihad doivent être accompagnés d'une résistance aux difficultés, et d'une adaptation à la souffrance et à la peine. Combien de jeunes gens, arrivés pleins de ferveur, l'ont perdue peu à peu, au point de remettre en cause la nécessité même du djihad !

6. Allah s'est engagé à aider les combattants. Ceux qui combattent sur Son sentier, Allah les prend dans Sa Main, fortifie leur résolution, unit leurs cœurs et raffermit leurs pas. *« Trois personnes méritent l'aide d'Allah : le combattant sur le sentier d'Allah, l'esclave qui veut payer son affranchissement et l'homme marié qui veut rester chaste. »*[1]

7. Celui qui veut venir en Afghanistan doit téléphoner aux numéros de téléphone suivant à Peshawar : 42708, 43203, 42397. Une fois à Peshawar, il doit appeler un de ces numéros et dire où il se trouve, quelqu'un viendra le chercher.

1 Hadith rapporté par Ahmad, At-Tirmidhî et An-Nasâ'î. Al-Hâkim l'a authentifié et Adh-Dhahabî l'a agréé.

L'adresse postale est :

Université de Peshawar

boîte postale 977

Peshawar - Pakistan

Sois loué, ô Allah, par Ta louange, j'atteste qu'il n'y a pas de divinité qui mérite l'adoration en dehors de Toi, je te demande pardon et me repens.

